INSTRUCTION

A L'USAGE DES

TROUPES A CHEVAL.

ÉCOLE DE VOLTIGE ET DU CAVALIER.



Bruxelles,
F. PARENT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
MONTAGNE DE SION, 17.

1849.

INSTRUCTION

A L'USAGE DES

TROUPES A CHEVAL.

Le dépôt exigé par la loi pour assurer la propriété a été opéré.

INSTRUCTION

A L'USAGE DES

TROUPES A CHEVAL.

ÉCOLE DE VOLTIGE ET DU CAVALIER.



Bruxelles,
F. PARENT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
MONTAGNE DE SION, 17.

1849.

RAPPORT

De la Commission chargée de reviser le Projet de règlement d'équitation militaire.

MONSIEUR LE MINISTRE,

La commission chargée, par dépêche de votre département du 24 novembre 1846, 2ᵉ division, nº 3, « de simplifier la ré-
» daction du *Projet de règlement d'équita-*
» *tion militaire* et d'y introduire quelques mo-
» difications proposées par les généraux et les
» chefs de corps des troupes à cheval, » a l'honneur de vous soumettre son travail.

Avant d'exposer les considérations qui l'ont guidée dans sa révision, la commission est heureuse de constater que les principes d'équitation, admis par la commission du 16 décembre 1842 dans son *Projet de règlement*, ont reçu l'approbation générale et elle s'associe pleinement à l'opinion d'un officier général,

qui déclare cette œuvre « un ouvrage d'une
» utilité incontestable, basé sur les meilleurs
» principes et faisant beaucoup d'honneur aux
» officiers qui l'ont produit. »

Cependant les généraux et les chefs de corps sont unanimes pour désirer que le *Projet de règlement* soit simplifié; ils appuient leur opinion sur les motifs suivants extraits d'un de leurs rapports :

« Comme moyens, il nous manque le
» temps, les manéges, le nombre des instruc-
» teurs et la qualité des chevaux; quant au
» but, le *Projet de règlement* surpasse la con-
» naissance nécessaire au cavalier de troupe et
» portera atteinte à la conservation de nos
» chevaux, dont les moyens ne permettent pas
» d'exécuter tous les mouvements qu'on de-
» mande d'eux. »

Après avoir discuté avec soin et consigné, sommairement, dans les tableaux ci-annexés, les observations et les propositions émises dans les rapports des chefs de service, la commission, conformément au contenu de la dépêche précitée, s'est arrêtée aux bases suivantes :

1° Écarter tout ce qui, dans le *Projet de règlement*, excède un but militaire et rentre

dans le domaine de la haute école, afin de ne prescrire que les exercices qu'on peut raisonnablement exiger de la majorité des cavaliers et des chevaux, dans l'état actuel des troupes à cheval;

2° S'abstenir de toute intervention dans les relations des instructeurs avec leurs supérieurs, parce que les règlements de service ont prévu ces relations, qui ne sauraient être intervertics sans graves inconvénients;

3° Enfin, se reposer sur l'émulation des corps et la surveillance des généraux commandants pour le soin de régler l'instruction, conformément aux besoins des régiments, d'après les moyens dont ils disposent et les facilités qu'offrent les diverses garnisons.

Séparant donc ce qui appartient à l'enseignement des corps, de l'art lui-même, qui ressortit au Cours d'équitation, et faisant ainsi la part du soldat et de l'écuyer, la commission a borné ses travaux à la *gymnastique* et à l'*école du cavalier à cheval.*

Gymnastique.

La *gymnastique* ayant surtout pour objet de développer les forces physiques de l'homme, doit former la base de toute éducation militaire et non l'apanage exclusif d'une arme.

N'étant pas, comme les autres exercices, destinée à atteindre un but de guerre, elle ne forme qu'un moyen préparatoire, où l'uniformité d'instruction doit céder le pas à l'avantage d'adapter cet enseignement aux ressources et aux circonstances, afin d'arriver à développer toutes les aptitudes de l'homme.

Il conviendrait donc, au lieu de l'isoler dans un *règlement d'équitation*, d'en faire une instruction générale pour toutes les armes et de la rendre assez complète, pour que chacune y puisât tout ce qui répond à sa destination et à ses moyens.

Cette opinion semble confirmée par la dépêche ministérielle du 26 mai 1847, 2e division, nº 25, qui donne un programme de gymnastique beaucoup plus complet que celui du *Projet de règlement*.

D'ailleurs, le *Manuel de gymnastique mili-*

taire du capitaine Werner, qui a servi de base à la *leçon préliminaire du projet*, venant d'être traduit, cette publication permettra de donner à cet utile enseignement tout l'intérêt que les circonstances comportent.

Voltige.

La *voltige* étant d'une application plus spéciale aux troupes à cheval et ayant donné lieu à de nombreuses observations, la commission en a éliminé, d'après les rapports déjà mentionnés, les mouvements d'une exécution difficile et quelquefois dangereuse pour la plupart des cavaliers, savoir :

1° *Sauter par la croupe pour arriver à terre à l'épaule du cheval.*

2° *La voltige au galop sur le cheval nu.*

3° *La voltige avec le cheval sellé et chargé, ou la troisième leçon.*

4° *La voltige avec les armes, quatrième leçon.*

Les autres mouvements sont reproduits de l'*instruction française*. Dans cet enseignement, plus qu'en tout autre, il s'agit,

pour obtenir des résultats, de faire naître le goût, de l'entretenir et de le stimuler par la variété et le plaisir, et non par la contrainte.

École du cavalier.

La division logique des matières à enseigner en facilite l'intelligence et le souvenir ; il était donc utile de rechercher la meilleure division de l'*école du cavalier*.

Elle offre pour l'homme quatre périodes distinctes : travail *en couverte*, *en selle*, *avec la bride* et *avec les armes ;* quant au cheval, elle doit contenir, outre les trois allures, trois séries de mouvements : *en ligne droite, en cercle,* et *sur deux pistes*.

Tels eussent été les éléments d'une division rationnelle.

Mais l'*école du cavalier* formant l'introduction des écoles de peloton et d'escadron, qui sont divisées chacune en quatre leçons, il a semblé plus naturel de maintenir l'unité de division dans les trois écoles et de diviser aussi celle du cavalier en quatre leçons, composées chacune de deux parties.

La première leçon du nouveau travail reproduit dans ses deux parties celles du *Projet de 1844*, sauf la manière de *monter à cheval* et de *mettre pied à terre,* parce que les chevaux y étant encore en couverte, il est inutile d'anticiper sur la progression.

La deuxième leçon, première partie, contient donc, outre les articles du *Projet,* les mouvements à exécuter *pour monter à cheval* et *pour mettre pied à terre.*

La commission s'est permis ici un retour au passé, en préférant, comme l'ancien règlement, la méthode de *monter à cheval à l'épaule,* à celle de *monter à la croupe,* qu'indiquent l'*Ordonnance* et le *Projet.*

Adoptée en Angleterre et en usage en Allegne, la méthode à l'épaule, comparée à la méthode à la croupe, offre au cavalier l'avantage de pouvoir mieux maîtriser son cheval, de le suivre quand il avance, de savoir se garantir des coups de pied lorsque le cheval frappe au montoir, d'être prêt à le conduire aussitôt qu'il l'a enfourché, parce que les rênes se trouvent déjà placées dans la main gauche, et enfin d'exiger moins de temps.

Elle permet aussi de supprimer au bout des

rênes le fouet qui gêne souvent, sans offrir aucune utilité.

Dans la deuxième partie de la deuxième leçon, la commission a retranché les mouvements du *Projet* qui suivent :

Épaule en dedans ;

Doubler de deux pistes ;

Travail en cercle en tenant les hanches ;

Volte de deux pistes ;

Volte renversée ;

Travail de deux pistes au trot ;

Tourner de pied ferme sur l'arrière-main ;

Travail sur la piste intérieure.

Signalés comme excédant les limites, les moyens et le but d'une instruction ordinaire, ces mouvements appartiennent plutôt à la haute école.

Les troisième et quatrième leçons reproduisent la progression du *Projet*, sauf les modifications qui résultent des suppressions précédentes.

La commission pense qu'il est inutile d'entrer ici dans le détail des variantes apportées au texte du *Projet ;* elle a cherché à se rapprocher de la forme des autres écoles, tout en restant fidèle aux principes du *Projet* et en tenant

compte des observations faites par les généraux et les chefs de corps.

Elle a sacrifié, sans hésitation aucune, la nuance à la simplicité, parce qu'elle est d'avis, qu'en équitation comme dans tous les arts, le faire et le tact échappent à l'enseignement écrit et exigent la tradition pratique du maître à l'élève. Peu de paroles et beaucoup de travail bien dirigé au manége, telle est la seule méthode qui ne paraisse pas devoir faillir.

Traité d'équitation.

Ces considérations ont engagé la commission à borner son travail à l'école du cavalier, sans vouloir rédiger un traité d'équitation, parce que le *Projet de règlement* est, de l'avis d'un des officiers généraux de la cavalerie, « un » livre rempli de bons principes, qui peut être » consulté avec fruit par un officier studieux » qui désire trouver réuni tout ce que les » meilleurs maîtres ont écrit sur l'équita- » tion. »

En vous soumettant son travail, Monsieur le Ministre, la commission émet le vœu que le Cours d'équitation soit appelé à le mettre

à l'essai, avant qu'il n'obtienne votre sanction définitive (1).

Nous avons l'honneur, Monsieur le Ministre, d'être avec un profond respect,

Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION.

Bruxelles, le 30 janvier 1848.

---

(1) Le conseil d'instruction du Cours d'équitation, après sept mois d'expériences, a proposé quelques modifications qui ont été discutées et en partie adoptées.

RAPPORT AU ROI.

SIRE,

En 1842, une commission composée de tous les capitaines instructeurs de troupes à cheval reçut la mission d'établir un *Projet de règlement d'équitation,* qui fut mis à l'essai à l'École d'Équitation et dans les régiments de cavalerie et d'artillerie.

Après une expérience de plus de trois années, les généraux et les chefs de corps me soumirent leurs observations, desquelles il résultait que le *Projet* dont il s'agit était basé sur les meilleurs principes d'équitation, mais qu'il convenait d'y introduire quelques modifications portant particulièrement sur différents points de détail.

Les modifications proposées par les généraux et les chefs de corps ont été examinées par une nouvelle commission, qui a été chargée de me soumettre le *Règlement d'équitation définitif.*

C'est ce règlement que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté, en la priant de l'approuver.

Bruxelles, le 30 mai 1849.

Le Ministre de la Guerre,
B[on] CHAZAL.

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Considérant qu'il importe au bien du service de consacrer, dans un règlement définitif, les principes de voltige et d'équitation militaire, dont les bons résultats ont été constatés par une expérience de plusieurs années ;

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. *L'instruction à l'usage des troupes à cheval ci-annexée est approuvée.*

ART. 2. *Notre Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté.*

Donné à Laeken, le 1er juin 1849.

LÉOPOLD.

Par le Roi :
Le Ministre de la Guerre,
Bon CHAZAL.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

INSTRUCTION A CHEVAL.

ÉCOLE DE VOLTIGE MILITAIRE.

Extrait de l'*Instruction pour la voltige militaire à l'usage des corps de troupes à cheval*, du 26 juin 1842. — Paris, 1843.

La voltige militaire a pour but d'assouplir et de fortifier les cavaliers, de les rendre progressivement assez confiants dans leur force et leur adresse pour sauter à cheval et à terre, à droite, à gauche, en croupe et à terre, et même pour franchir d'un côté à l'autre un cheval sellé.

Pour obtenir ces résultats, les instructeurs doivent s'attacher, dès les premiers jours, à donner de la confiance, de la hardiesse et de l'émulation aux cavaliers, en leur rendant cet exercice aussi facile et agréable que possible, et en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter qu'ils ne se blessent ou ne se découragent. On ne devra jamais perdre de vue que la sécurité, l'attrait, la bonne volonté et le plaisir même, sont les premiers et les plus sûrs éléments de succès dans cet exercice.

Tous les cavaliers n'étant pas susceptibles d'acquérir au même degré la force et la souplesse indispensables à cet exercice, les mouvements les plus difficiles ne seront exigibles qu'en proportion de la force et de l'agilité corporelles de chaque homme. En conséquence, on ne devra ja-

mais exiger des cavaliers que les mouvements et les efforts en rapport avec leur constitution, leurs moyens physiques et leurs dispositions particulières. On évitera avec soin de les brusquer et de tourner leurs efforts en ridicule quand ils ne réussissent pas, et de les punir pour des maladresses involontaires. Il ne faut pas non plus exiger d'eux, dans ce travail, une attitude strictement militaire, qui les fatigue sans utilité pour l'objet qu'on se propose, et de ne pas réprimer avec trop de sévérité les éclats de gaieté et les élans de plaisir auxquels il est heureux qu'ils se livrent pendant cet exercice, qui les y porte naturellement, quand il est bien dirigé. Enfin, il ne faut demander dans tout ce travail, qui n'a été militarisé en quelque sorte et mis en analogie avec l'école du cavalier à cheval que dans le but de faciliter son étude et son application au grand nombre, qu'une régularité, une exactitude et une perfection relatives à l'arme, à l'espèce d'hommes que l'on instruit, aux variétés de conformation et aux ressources des régiments dans les garnisons.

PREMIÈRE LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.	DEUXIÈME PARTIE.
Voltige de pied ferme.	Voltige en prenant l'élan.
Sauter à cheval.	Sauter à cheval par la croupe.
Etant à cheval, s'enlever sur les poignets.	Arriver debout sur la croupe.
Sauter à terre.	Sauter à cheval par le côté.
Sauter à cheval d'un seul temps.	Franchir le che-

Sauter à terre et à cheval du même temps.
Sauter à cheval d'une seule main.
Franchir le cheval de gauche à droite.

val de gauche à droite.

PREMIÈRE PARTIE.

Voltige de pied ferme.

Les cavaliers sont en veste d'écurie, bonnet de police, pantalon de toile, bottes sans éperons ou souliers. L'instructeur exerce successivement un nombre d'hommes relatif à celui des cavaliers à instruire, et fait les leçons très-courtes en commençant, pour ne pas les fatiguer.

Les chevaux sont nus et en bridon. Pour le travail de pied ferme, les chevaux sont tenus par des cavaliers placés devant la tête et tenant les montants du bridon, ayant les mains hautes pour les empêcher de baisser la tête. Tous les mouvements sont exécutés sans commandement et au simple avertissement de l'instructeur, pour faciliter le travail et éviter la raideur qui pourrait résulter du commandement militaire.

1. Sauter à cheval.

Se placer à l'épaule gauche du cheval, saisir les crins avec la main gauche, l'extrémité sortant du côté du petit doigt, les doigts fermés, la main droite sur le garrot, le pouce à gauche, le corps droit, les genoux et la pointe des pieds très en

dehors ; plier les jarrets, s'enlever en les tendant vivement et en repoussant le sol de la pointe des pieds, le corps soutenu sur le poignet droit ; marquer un temps d'arrêt, le corps droit, la tête haute, les jambes pendantes ; détacher ensuite la jambe droite, le jarret tendu, la passer pardessus la croupe du cheval en avançant l'épaule droite, se placer doucement à cheval en lâchant ensuite la crinière et le garrot.

2. Étant à cheval, s'enlever sur les poignets.

Prendre la crinière et le garrot comme il est prescrit n° 1 ; donner à ses jambes un mouvement de balancement d'avant en arrière, et saisir le moment où leur impulsion en arrière est bien déterminée pour s'enlever sur les poignets, les jambes tendues ; dans cette position, faire passer la jambe droite par-dessus la croupe du cheval, en se soutenant sur le bras droit, et la repasser de suite pour se remettre à cheval en avançant l'épaule droite, et le corps reposant toujours sur le bras droit.

L'instructeur fait répéter ce mouvement plusieurs fois de suite à gauche et à droite, en indiquant les mêmes principes et les moyens inverses.

3. Sauter à terre.

Saisir la crinière et le garrot comme pour sauter à cheval; porter les jambes en avant en les ramenant vivement en arrière, s'enlever sur les poi-

gnets en s'appuyant davantage sur le droit; passer la jambe droite tendue par-dessus la croupe, en ramenant la cuisse droite près de la gauche ; marquer un temps d'arrêt, arriver à terre sur la pointe des pieds en pliant un peu les jarrets.

L'instructeur habitue les cavaliers à sauter à cheval et à terre plusieurs fois de suite, en observant de les exercer également à gauche et à droite, ce qui s'exécute suivant les mêmes principes et par les moyens inverses. Il recommande de plier un peu les jarrets, les genoux ouverts, afin d'avoir plus d'élan pour s'enlever, sans exiger que les talons soient rapprochés l'un de l'autre ; il les fait rester quelque temps sur les poignets, afin de leur donner l'habitude de se soutenir ainsi. Ce mouvement est essentiel et sert de base à tous les autres.

4. Sauter à cheval d'un seul temps.

Sauter à cheval comme au n° 1 ; mais au moment où l'on s'enlève sur les poignets, écarter vivement la jambe droite pour la passer avec légèreté par-dessus la croupe en assurant la jambe à l'épaule.

5. Sauter à terre et à cheval du même temps.

Prendre la position prescrite n° 2 ; arriver à terre sur la pointe des pieds, les jarrets pliés, sans s'éloigner du cheval, et profiter de la battue des pieds sur le sol pour s'enlever vivement à cheval en écartant la jambe droite comme il est prescrit ci-dessus; exécuter ce mouvement à gauche et à droite.

6. Sauter à cheval d'une seule main.

DEUX MANIÈRES.

Première manière. — Saisir les crins de la main gauche, se placer en avant de l'épaule gauche du cheval, l'avant-bras gauche appuyé sur l'encolure, l'épaule gauche en avant, l'épaule droite effacée; s'élancer vivement en avançant l'épaule droite et en écartant la jambe droite pour arriver à cheval sans quitter les crins.

Deuxième manière. — Placer la main droite sur le garrot, plier les jarrets, s'enlever avec force, le corps droit, la jambe gauche à l'épaule; passer de suite la jambe droite par-dessus la croupe en avançant l'épaule droite.

L'instructeur ne fera exécuter la deuxième manière, en prenant l'appui sur le garrot, qu'aux cavaliers qui ont assez de vigueur, sans l'exiger de ceux pour lesquels il offrirait trop de difficultés.

7. Franchir le cheval de gauche à droite.

Se placer comme pour sauter à cheval; s'enlever de même sur les poignets, mais en inclinant le corps horizontalement sur l'encolure, la tête soutenue; jeter les jambes réunies et allongées par-dessus la croupe, en leur faisant décrire un demi-cercle, le corps restant un moment soutenu sur les deux bras; arriver à terre à l'épaule droite, les deux pieds sur la même ligne.

DEUXIÈME PARTIE.

Voltige en prenant l'élan.

Les chevaux employés à cet exercice doivent être habitués à recevoir tous les chocs sur la croupe sans chercher à ruer. Pour plus de sécurité, ils sont légèrement campés, et les cavaliers qui les tiennent ont la main haute et ferme.

L'instructeur peut réunir douze cavaliers au moins, qui se succèdent sur chaque cheval placé à cet effet.

8. Sauter à cheval par la croupe.

Se placer à 3 ou 4 mètres de la croupe du cheval, et lorsque, en courant, on est à portée de s'élancer, former une battue des deux pieds ensemble sur le terrain pour sauter en hauteur en pliant les jarrets; appliquer avec force les deux mains vers le milieu de la croupe, pour servir de point d'appui au corps; écarter les jambes, et arriver à cheval, la ceinture en avant, le corps en équilibre.

Pour sauter à terre. — Passer la jambe par-dessus l'encolure du cheval, et sauter à gauche ou à droite.

9. Arriver debout sur la croupe.

Exécuter le mouvement comme au n° 8 en donnant une impulsion plus vive à la course, et arriver debout sur la croupe, les jarrets pliés, se redresser en se maintenant un instant en équilibre, le corps droit, les jarrets tendus : dans cette

position, sauter obliquement à gauche ou à droite, ayant soin d'arriver à terre sur la pointe des pieds, en pliant les jarrets, et à hauteur de l'épaule.

10. Sauter par le côté.

Le cheval étant placé de côté, prendre son élan en courant; battre la terre des deux pieds et s'enlever, la main droite sur le garrot, et la gauche sur l'épaule; passer vivement la jambe droite par-dessus la croupe en avançant l'épaule droite, le poids du corps à gauche, et se placer à cheval, la ceinture en avant.

Pour sauter à terre. — Passer la jambe gauche par-dessus l'encolure pour sauter à droite, ou s'enlever sur les poignets et sauter à droite comme au n° 1.

11. Franchir le cheval de gauche à droite.

Prendre son élan en courant, la main droite sur le garrot, la gauche sur l'épaule; passer les deux jambes à droite, et arriver à terre à hauteur de l'épaule droite. Répéter ces mouvements de droite à gauche par les moyens inverses.

DEUXIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

Voltige de pied ferme.
Sauter à cheval et à terre.
Étant à cheval, s'enlever sur les poignets.
Sauter à terre d'un seul temps.
Sauter à terre et à cheval d'un seul temps.
Sauter à cheval d'une seule main.
Franchir le cheval.

DEUXIÈME PARTIE.

Voltige en prenant l'élan.
Sauter à cheval par la croupe.
Arriver debout sur la selle par la croupe.
Sauter à cheval par le côté.
Franchir le cheval de gauche à droite.
Voltige au galop.
Sauter à cheval.
Etant à cheval, s'asseoir sur le côté.
Sauter à terre et à cheval.
Franchir le cheval au galop des deux côtés.

PREMIÈRE PARTIE.

Voltige de pied ferme.

Les cavaliers sont dans la même tenue que pour la première leçon; les chevaux sont harnachés d'une selle et d'une bride spéciales, dites *de voltige*.

La selle de voltige doit avoir un siége large et aplati du derrière.

Les rênes de la bride de voltige sont fixées par les porte-mors à la muserolle, et celles du filet, dont les montants et les mors sont supprimés, sont fixées au banquet du mors de bride, qui doit être brisé dans son embouchure.

L'instructeur fait recommencer avec la selle et la bride tous les mouvements de la première leçon, en se conformant aux modifications que nécessite ce harnachement.

12. Sauter à cheval et à terre.

Comme il est prescrit n° 1, le cavalier prenant à volonté de la main gauche le pommeau de la selle ou les crins, plaçant la main droite sur le pommeau, le pouce allongé sur le côté, les doigts en dessous et dans le creux du pommeau.

13. Étant à cheval, s'enlever sur les poignets.

Prendre les crins de la main gauche et le pommeau de la droite, exécuter ce qui est prescrit n° 2.

14. Sauter à cheval d'un seul temps.

Comme il est prescrit à la première partie de la première leçon.

Deuxième manière de sauter. — Saisir le pommeau de la selle avec les deux mains, la droite posée sur la gauche, et sauter à cheval comme au n° 4.

15. Sauter à terre et à cheval d'un seul temps.

Saisir les crins et le pommeau de la selle ; le reste du mouvement comme au n° 5.

16. Sauter à cheval d'une seule main.

DEUX MANIÈRES.

Exécuter la première et la deuxième manière comme il est prescrit n° 6.

17. Franchir le cheval de gauche à droite.

Comme il est prescrit n° 7.

18. Deuxième manière de franchir.

Placer les deux mains au pommeau de la selle ; s'enlever des deux pieds en tirant le pommeau à soi ; plier les genoux vers la poitrine, les deux jambes réunies, et les passer ainsi par-dessus la croupe, en inclinant le corps à gauche ; arriver à terre comme au n° 7.

DEUXIÈME PARTIE.

Voltige en prenant l'élan.

19. Sauter à cheval par la croupe.

Comme il est prescrit n° 8.

20. Arriver debout sur la selle par la croupe.

Exécuter le mouvement comme au n° 8, en donnant une impulsion plus vive à la course, le haut du corps un peu en avant, les jambes écartées en arrivant en croupe, et rapprochant les pieds du corps pour les placer sur la partie aplatie de la selle; arriver les jarrets pliés, se redresser en se maintenant un instant en équilibre le corps droit, les jarrets tendus : dans cette position, sauter obliquement à gauche ou à droite, ayant soin d'arriver à terre sur la pointe des pieds, en pliant les jarrets, et à hauteur de l'épaule.

21. Sauter à cheval par le côté.

Comme il est prescrit n° 10, le cavalier plaçant la main gauche sur le pommeau et la droite vers le milieu de la selle.

22. Franchir le cheval de gauche à droite.

Comme il est prescrit n° 11, la main gauche sur le pommeau, la droite vers le milieu de la selle.

Exécuter ces deux derniers temps de droite à gauche par les moyens inverses.

Voltige au galop.

On emploie à cet exercice des chevaux d'un caractère doux et ayant un galop uni et régulier; ils sont maintenus en cercle par la plate-longe fixée au caveçon; ils sont rênés, c'est-à-dire que les rênes du bridon doivent être fixées au surfaix, de manière à maintenir la tête du cheval au rassembler.

Le surfaix dit *de voltige,* employé à cette leçon, doit être en cuir noir, de la largeur de 15 à 16 centimètres, et avoir sur le coussinet du garrot deux poignées en corde garnies de cuir, qui servent au cavalier pour sauter à cheval et à terre; ensuite on emploiera la selle de voltige.

Un instructeur tient la longe et la chambrière pour régler la vitesse du cheval, en dirigeant les mouvements du cavalier. Le cheval galope toujours à main gauche, et, lorsqu'il est désuni, l'instructeur le fait passer au trot pour le remettre juste.

23. Sauter à cheval.

Le cavalier, étant à terre, saisit les crins de la main gauche et le milieu du surfaix (ou le pommeau de la selle) de la main droite ; il a le pied gauche en avant à côté de celui du cheval, et le pied droit en arrière.

Le cheval est mis en mouvement successivement au pas, au trot, puis au galop ; le cavalier le suit en mesure, pliant les jarrets chaque fois qu'il touche le sol ; à l'allure du galop, le cavalier pose à terre, s'enlève en même temps que l'extrémité antérieure gauche, et s'appuie un peu plus sur la jambe droite que sur la gauche;

saisir le moment où le cheval s'enlève du devant, afin de s'élancer en tendant fortement les jarrets et les cous-de-pied, et se mettre à cheval comme il est prescrit n° 5.

24. Étant à cheval, s'asseoir sur le côté.

Saisir le milieu du surfaix (ou le pommeau de la selle) de la main gauche, enlever la jambe droite par-dessus l'encolure du cheval, et s'asseoir à cheval (sur la selle), les deux jambes à gauche, la main droite remplaçant de suite la gauche ; on se remet à cheval en passant la jambe droite par-dessus l'encolure, ou en saisissant les crins de la main gauche et le pommeau de la droite, s'enlevant sur les poignets, et passant la jambe droite par-dessus la croupe pour se remettre en selle.

Tous ces mouvements sont exécutés de la droite à la gauche par les mêmes principes et les moyens inverses.

25. Sauter à terre et à cheval.

Mêmes moyens que pour s'enlever sur les poignets comme il est prescrit au n° 2, arriver ensuite à terre les deux pieds en même temps, à hauteur du pied gauche et au moment où il pose à terre, en pliant les jarrets ; ressauter aussitôt à cheval en saisissant bien la cadence du galop.

26. Franchir le cheval au galop des deux côtés.

Saisir les deux poignées du surfaix (ou le pommeau de la selle), exécuter le mouvement de sau-

ter à terre du même temps, franchir le cheval de gauche à droite, et revenir par un nouvel effort des bras et des jarrets, en franchissant le cheval à hauteur de l'épaule gauche, et ressauter à cheval.

L'instructeur fait franchir le cheval aux cavaliers autant de fois que leur force et leur légèreté le leur permettent, en observant de les faire toujours revenir à cheval au dernier temps.

ÉCOLE DU CAVALIER A CHEVAL.

---

27. — Cette école a pour objet de former des cavaliers adroits à manier leurs chevaux et leurs armes dans toutes les directions et à toutes les allures.

Pour obtenir ce résultat, les instructeurs doivent s'attacher, dès le premier jour, à bien placer à cheval les hommes de recrue, et à leur enseigner les moyens de conduire leurs chevaux, par une application graduelle et constante des principes.

La méthode prescrite aux instructeurs à l'*École du Cavalier à pied*, n° 1, pour donner la leçon, est applicable à l'*École du Cavalier à cheval.*

Les leçons se donnent à 8 cavaliers au plus.

On fait toujours commencer le travail *au pas*, afin de donner aux cavaliers la facilité de bien s'asseoir et de calmer leurs chevaux. Le travail se termine également *au pas*.

Les chevaux les plus sages sont choisis de préférence pour la première leçon.

Toutes les fois que l'instructeur voudra faire passer d'un mouvement à un autre, il fera son commandement d'exécution au moment où les cavaliers se trouvent sur l'un des grands côtés du manége. Les exceptions à cette règle sont indiquées dans les leçons.

Lorsque les localités ne permettront pas l'exécution des mouvements, les cavaliers étant sur le grand côté, l'instructeur les divisera en deux reprises.

Dans les leçons, plusieurs mouvements sont expliqués pour l'exécution à main droite; on les exécute à main gauche, suivant les mêmes principes et par les moyens inverses.

28. — Lorsque l'instructeur veut faire commencer le tra-

vail, il commande : GARDE A VOUS. A ce commandement, le cavalier prend sa position et fixe son attention.

Pour faire reposer, il commande : REPOS. A ce commandement, le cavalier n'est plus astreint à garder sa position. Il faut faire de fréquents repos, surtout dans les commencements, et en profiter quelquefois pour questionner le cavalier sur les instructions qu'il a reçues.

PREMIÈRE LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.	DEUXIÈME PARTIE.
Amener son cheval sur le terrain.	Avertir son cheval.
Position du cavalier avant de monter à cheval.	Rompre par un.
Sauter à cheval.	Arrêter et repartir.
Position du cavalier à cheval.	Changement de main.
Allonger, raccourcir, croiser et séparer les rênes.	Passer du pas au trot et du trot au pas.
Travail d'assouplissement à cheval.	Allonger et ralentir le trot.
Sauter à terre.	Croiser les rênes et les séparer, en marchant.
Défiler.	Former la reprise en bataille.

PREMIÈRE PARTIE.

29. — Les cavaliers sont en veste d'écurie, bonnet de police, pantalon de toile et bottes sans éperons.

Les chevaux sont en couverte et en bridon.

NOTA. *Afin d'éviter les répétitions, les deux premières leçons contiennent le détail complet pour amener son cheval sur le terrain, défiler, monter à cheval et mettre pied à terre, comme pour les cavaliers armés et formés sur deux rangs. L'instructeur en retranche ce qui est inutile à la leçon qu'il donne et à l'arme qu'il instruit. Les détails applicables aux leçons suivantes sont en caractères italiques.*

Amener son cheval sur le terrain.

30. — Amener son cheval sur le terrain, les rênes abattues ; les tenir de la main droite près de la bouche du cheval, les ongles en avant, le pouce allongé sur la rêne gauche ; la main haute et ferme pour empêcher le cheval de sauter ; l'extrémité des rênes dans la main gauche, les ongles en dessous, et marcher à hauteur de l'encolure.

Arrivé sur le terrain, se servir des deux mains pour passer les rênes sur l'encolure, ressaisir les rênes de la main droite et mettre son cheval droit.

Pour faire avancer ou reculer le cheval, porter la main en avant ou en arrière. Si, en reculant, il jette les hanches de côté, porter la main du même côté.

Les cavaliers au manége se placent sur un rang, à trois pas d'intervalle (3 *mètres*), la croupe des chevaux à 6 pas du grand côté, le cavalier de droite à 6 pas du petit côté.

En bride : le cheval est amené sur le terrain, les rênes passées sur l'encolure.



Amener son Cheval sur le terrain.

Lorsque le cavalier est en armes, il a le sabre au crochet.

GUIDES, TIRAILLEURS ET CHASSEURS.	LANCIERS.
Le mousqueton passé par-dessus l'épaule droite, la main gauche pendante sur le côté.	*La lance dans la main gauche, qui la tient à ²/₃ de mètre du bout, le poignet renversé, le pouce en avant sur la hampe, le premier doigt allongé sur le côté, les autres derrière; le bout de la lance à 6 centimètres de terre.* *Reposer la lance à terre à côté du pied gauche.*

Arrivé sur le terrain, décrocher le sabre.

(LANCIERS.) *Pour décrocher le sabre, abandonner la lance de la main gauche, la laisser tomber dans le pli de l'épaule, décrocher le sabre et ressaisir la lance avec la main gauche.*

Position du cavalier avant de monter à cheval.

31. — Prendre la position du cavalier à pied, le flanc droit à hauteur et à ¹/₃ de mètre (*un pied*) de la ganache; tenir les rênes de la main droite près de la bouche du cheval, les ongles en avant, le pouce allongé sur la rêne gauche.

Lorsque le cavalier est en armes, il a la main gauche par-dessus le sabre.

Le lancier tient la lance de la main gauche, à hauteur du teton, le coude et l'avant-bras collés contre la hampe, qu'il maintient verticalement, le bout à hauteur et à 3 centimètres de la pointe du pied gauche.

Sauter à cheval.

32. — L'instructeur commande :

PRÉPAREZ-VOUS POUR SAUTER = (A) CHEVAL.

1 *temps.*

1. A la dernière partie du commandement, qui est CHEVAL, abandonner la rêne droite, faire un à-droite et un pas à droite pour se trouver en face de l'épaule du cheval; glisser la main droite jusqu'au bout des rênes en élevant le bras de toute sa longueur; passer le petit doigt de la main gauche entre les deux rênes au-dessous de la main droite; descendre la main gauche jusque sur la crinière, en observant de laisser aux rênes une longueur convenable pour que le cheval reste en place, rejeter le bout des rênes du côté hors montoir, porter la main gauche vers le milieu de l'encolure; séparer avec le pouce de la main droite une poignée de crins et la placer dans la main gauche, l'extrémité des crins sortant du côté du petit doigt et placer la main droite sur le garrot, le pouce à gauche; le corps droit, les genoux et la pointe des pieds en dehors.

SAUTEZ.

1 *temps.*

Au commandement SAUTEZ, plier les jarrets, s'enlever en les tendant vivement et en repoussant le sol de la pointe des pieds, le corps soutenu sur le poignet droit; marquer un temps d'arrêt, le



Position du Cavalier à cheval

corps droit, la tête haute, les jambes pendantes ; détacher ensuite la jambe droite, le jarret tendu, la passer par-dessus la croupe du cheval en avançant l'épaule droite, se placer doucement à cheval et prendre une rêne de bridon dans chaque main.

Position du cavalier à cheval.

33. — Les pointes des fesses portant également sur la couverte ou sur la selle, et le plus en avant possible.

Les cuisses tournées sur leur plat et rapprochées de la position verticale sans faire soulever la pointe des fesses.

Le pli des genoux liant.

Les jambes immédiatement derrière les sangles, constamment en contact (sans pression) avec le corps du cheval.

Les pieds parallèles au corps du cheval, les talons plus bas de 3 centimètres que la pointe.

Les reins soutenus sans raideur.

Le haut du corps aisé, libre et droit.

Les épaules également effacées.

Les bras libres, les coudes tombant naturellement.

La tête droite, aisée et dégagée des épaules.

Une rêne du bridon dans chaque main, passant entre le petit doigt et l'annulaire, l'extrémité supérieure sortant du côté du pouce, les doigts fermés, le pouce allongé sur chaque rêne, les mains à hauteur du coude, soutenues et séparées

à 16 centimètres l'une de l'autre, les ongles en face du corps.

Allonger les rênes.

34. — L'instructeur commande :

Allongez la rêne = GAUCHE (DROITE).

1 *temps*, 2 *mouvements*.

1. A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, rapprocher les poignets l'un de l'autre sans les renverser; saisir la rêne gauche avec le pouce et le premier doigt de la main droite, à 3 centimètres du pouce gauche.

2. Entr'ouvrir la main gauche et faire couler la rêne jusqu'à ce que les deux pouces se touchent; refermer la main et replacer les poignets.

Raccourcir les rênes.

35. — L'instructeur commande :

Raccourcissez la rêne = GAUCHE (DROITE).

1 *temps*, 2 *mouvements*.

1. A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, rapprocher les poignets l'un de l'autre sans les renverser; saisir la rêne gauche avec le pouce et le premier doigt de la main droite, de manière que les pouces se touchent.

2. Entr'ouvrir la main gauche; élever la main droite et laisser couler la rêne jusqu'à ce que les pouces se trouvent à 3 centimètres l'un de l'autre; refermer la main et replacer les poignets.

Croiser les rênes dans la main gauche.

36. — L'instructeur commande :

Croisez vos rênes = DANS LA MAIN GAUCHE (DROITE).

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est DANS LA MAIN GAUCHE, renverser le poignet gauche, les ongles en dessous, en l'amenant vis-à-vis du milieu du corps; entr'ouvrir la main, y passer la partie de la rêne qui était dans la main droite ; refermer la main gauche, la redresser, les ongles en face du corps, et laisser tomber la main droite sur le côté, la paume en arrière.

Séparer les rênes.

37. — L'instructeur commande :

Séparez = VOS RÊNES.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est VOS RÊNES, entr'ouvrir la main gauche; saisir avec la main droite, les ongles en dessous, la partie de la rêne droite qui est dans la main gauche, et replacer les poignets.

Travail d'assouplissement à cheval.

Écarter la cuisse et la tourner sur son plat.

38. — Écarter l'une des cuisses; la rapprocher ensuite par un mouvement lent et progressif, en la tournant du dehors en dedans, afin de la faire

adhérer à la couverte ou à la selle par le plus de points de contact possible.

Pendant les premiers jours de cet exercice, l'instructeur dirige lui-même la jambe du cavalier; il veille à ce que la cuisse ne retombe pas lourdement.

39. — L'instructeur fait ensuite exécuter les exercices gymnastiques, comprenant les mouvements suivants :

1. *Fléchir alternativement les jambes en arrière.* (1-2.)
2. *Fléchir simultanément les jambes en arrière.* (1-2.)
3. *Tourner circulairement les pieds sur la cheville.* (HALTE.)
4. *Fléchir les reins en arrière.* (1-2.)
5. *Fléchir le corps latéralement.* (1-2-3.)
6. *Tourner le corps sur les hanches.* (1-2.)
7. { *Elever alternativement en l'air les bras tendus.* *Moulinet des bras.* (HALTE.) }
8. *Donner des coups de poing en l'air.* (1-2-3.)
9. *Donner des coups de poing sur les épaules et en arrière.* (1-2.)
10. *Donner des coups de poing en avant et en bas.* (1-2-3-4.)

Pour l'exécution des nos 5 à 10, l'instructeur fait croiser les rênes dans la main du dehors.

Sauter à terre.

40. — L'instructeur commande :

PRÉPAREZ-VOUS POUR SAUTER = (A) TERRE.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est TERRE, passer la rêne droite dans la main gauche, porter la main gauche en avant, séparer avec le pouce de la main droite une poignée de crins

et la placer dans la main gauche, l'extrémité des crins sortant du côté du petit doigt, et poser la main droite sur le garrot, le pouce à gauche.

SAUTEZ.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

1. Au commandement SAUTEZ, porter les jambes en avant en les ramenant vivement en arrière, s'enlever sur les poignets en s'appuyant davantage sur le droit; passer la jambe droite tendue par-dessus la croupe, en ramenant la cuisse droite près de la gauche; marquer un temps d'arrêt et arriver à terre sur la pointe des pieds en pliant un peu les jarrets.

2. Abandonner les crins et les rênes de la main gauche, saisir la rêne gauche de la main droite, faire un à-gauche et un pas du pied gauche, glisser la main droite le long de la rêne gauche, et prendre la position du *cavalier avant de monter à cheval*.

Défiler.

41. — L'instructeur commande :

1. *Par la droite* (*gauche*) = DÉFILEZ.
2. MARCHE.

1. A la dernière partie du premier commandement, qui est DÉFILEZ, abattre les rênes et les tenir comme il est prescrit pour *amener son cheval sur le terrain*.

Mettre le sabre au crochet; se servir des deux mains pour décrocher la gourmette et déboucler la muserolle;

ressaisir les rênes avec la main droite, et replacer la main gauche sur le côté.

(LANCIERS.) *Abandonner la lance de la main gauche, la laissant tomber dans le pli de l'épaule; mettre le sabre au crochet; se servir des deux mains pour décrocher la gourmette et déboucler la muserolle; ressaisir les rênes avec la main droite et la lance avec la main gauche, comme il est prescrit n° 30.*

2. Au commandement MARCHE, le cavalier de droite (*dans chaque rang*), part du pied gauche en déterminant son cheval en avant; il fait 4 pas droit devant lui, tourne à droite, et marche dans cette nouvelle direction en tenant la main haute et ferme. Chaque cavalier (*dans chaque rang*), exécute successivement le même mouvement, quand celui qui le précède a fait 4 pas en avant.

DEUXIÈME PARTIE.

42. — La tenue des cavaliers est la même que pour la première partie.

Quelques jours avant de commencer la deuxième leçon, les cavaliers sont en charivari; les chevaux sellés et en bridon.

Avertir son cheval.

43. — C'est fixer son attention en lui faisant sentir une légère pression des jambes et une légère tension des rênes en tournant les poignets, les ongles en dessus, le petit doigt vers le corps.

Lorsqu'on avertit son cheval en marchant, cette action ne doit pas avoir pour résultat de ralentir l'allure.

Rompre par un.

44. — L'instructeur commande :

1. *Par un* (*par la gauche par un*).
2. MARCHE.

Au commandement *par un*, le cavalier de droite avertit son cheval.

Au commandement MARCHE, il augmente la pression des jambes ; le cheval ayant obéi, il diminue la tension des rênes et la pression des jambes, et se porte droit devant lui pour prendre la piste. A 2 pas de la piste, il tourne à droite, augmentant à cet effet la tension de la rêne droite, en tournant un peu le poignet, les ongles en dessus, le petit doigt vers le corps.

Chaque cavalier avertit son cheval lorsque celui qui est à sa droite se met en mouvement, et il se porte en avant lorsque les hanches du cheval qui rompt à sa droite, arrivent à hauteur de la tête du sien.

Les cavaliers sur la piste conservent 4 pas de distance de tête à croupe.

Au commandement d'exécution, la pression des jambes doit être égale pour que le cheval parte droit, et progressive pour qu'il n'obéisse pas par à-coup.

Dans le principe, l'instructeur fait *tourner à droite* et *passer aux coins* par l'action d'une rêne seulement, mais il n'exige pas que ces mouvements soient exécutés avec régularité.

Arrêter et repartir.

45. — L'instructeur commande :

1. *Cavaliers.*
2. Halte.

Au commandement *cavaliers*, avertir son cheval.

Au commandement halte, s'asseoir en se grandissant du haut du corps, conserver une pression égale des jambes, et augmenter progressivement la tension des rênes.

Le cheval ayant obéi, replacer les poignets et les jambes.

46. L'instructeur commande ensuite :

1. *Cavaliers en avant.*
2. Marche.

Les cavaliers se portent ensemble en avant, comme il est prescrit n° 44.

Changement de main.

47. — L'instructeur commande :

1. *Changez de main.*
2. Marche.

Au commandement *changez de main*, le premier cavalier avertit son cheval.

Au commandement marche, il traverse le manége diagonalement et prend la piste opposée à 6 pas du coin.

Les autres cavaliers exécutent successivement à la même place, les mêmes mouvements.

L'instructeur commande MARCHE au moment où le premier cavalier a fait 6 pas sur la piste du grand côté.

En traversant le manége diagonalement, le cavalier doit contenir son cheval droit.

Lorsqu'il y a deux reprises, elles se donnent la gauche en travaillant à main droite, et la droite, en travaillant à main gauche.

Passer du pas au trot et du trot au pas.

48. — L'instructeur commande :

1. *Au trot.*
2. MARCHE.

Au commandement *au trot,* avertir son cheval.

Au commandement MARCHE, augmenter la pression des jambes; dès que le cheval obéit, diminuer la tension des rênes, et maintenir la pression des jambes pour entretenir l'allure.

L'instructeur veille à ce que cette allure ne porte pas les cavaliers à s'attacher aux rênes. Lorsqu'il s'aperçoit que leur position est dérangée, il fait reprendre le pas et arrêter au besoin.

49. — Pour passer au pas l'instructeur commande :

1. *Au pas.*
2. MARCHE.

Au commandement *au pas,* avertir son cheval.

Au commandement MARCHE, maintenir la pression des jambes, et augmenter progressivement la tension des rênes jusqu'à ce que le cheval obéisse.

Le cheval ayant obéi, diminuer la tension des rênes et la pression des jambes.

Allonger et ralentir le trot.

50. — L'instructeur commande :

ALLONGEZ.

Au commandement ALLONGEZ, augmenter la pression des jambes et diminuer la tension des rênes ; allonger le trot sans abandonner le cheval.

L'allure étant allongée, l'instructeur veille à ce que les cavaliers y maintiennent leurs chevaux et conservent une position aisée.

Il donne une attention particulière à la position des cavaliers. Il leur fait comprendre que la souplesse et le liant dans la position sont le meilleur moyen de conserver une bonne assiette et de diminuer l'effet des réactions du cheval.

Pour empêcher le cheval de forger et de s'abandonner sur les épaules, il faut augmenter la pression des jambes et la tension des rênes.

51. — Après 2 ou 3 tours de manége au trot allongé, l'instructeur commande :

RALENTISSEZ.

Au commandement RALENTISSEZ, maintenir la pression des jambes pour entretenir l'allure du trot, et augmenter la tension des rênes pour la ralentir.

Croiser les rênes et les séparer, en marchant.

52. — L'instructeur fait croiser et séparer les rênes, en marchant, comme il est prescrit nos 36 et 37.

Pour croiser ou séparer les rênes, le cavalier doit éviter

d'agir brusquement, et maintenir la pression des jambes, afin de ne pas ralentir l'allure.

On fait toujours croiser les rênes dans la main du dehors; le pouce et le premier doigt faisant agir la rêne du dedans, le troisième doigt celle du dehors.

Former la reprise en bataille.

53. — L'instructeur commande :

1. *Sur la droite* (*gauche*) *en bataille.*
2. MARCHE.
3. HALTE.

Au commandement MARCHE, le premier cavalier tourne à droite et se porte droit devant lui; les autres cavaliers continuent de suivre la piste, et chacun tourne à droite, à trois pas au delà du point où a tourné celui qui précède.

Au commandement HALTE, le premier cavalier s'arrête; les autres s'arrêtent successivement à la même hauteur.

L'instructeur commande MARCHE lorsque le premier cavalier a fait 4 pas sur le grand côté.

DEUXIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.	DEUXIÈME PARTIE.
Monter à cheval.	Appuyer tête au mur.
Former un demi-temps d'arrêt et rassembler son cheval.	Appuyer croupe au mur.
De l'éperon.	Changer de main de deux pistes.

PREMIÈRE PARTIE.

Marcher aux diverses distances.
Donner le pli.
Marcher en cercle, et changer de main en dehors et en dedans.
Passer au coin.
Doubler dans la largeur et dans la longueur du manége.
A droite, à gauche, demi-tour à droite, demi-tour à gauche en marchant.
Volte et demi-volte.
Partir de pied ferme au trot, et arrêter.
Reculer et se porter en avant.
Mettre pied à terre.

DEUXIÈME PARTIE.

Tourner sur place.
Passer de la tête à la queue de la colonne et de la queue à la tête.
Travail individuel au pas et au trot.
Travail au galop.
Travail individuel au galop.
Sauter le fossé et la barrière.
Travail avec les étriers.

PREMIÈRE PARTIE.

54. — Les cavaliers sont en veste d'écurie, charivari, bonnet de police et bottes avec éperons.

Les chevaux sont sellés et en bridon.

Monter à cheval.

55. — L'instructeur commande :

PRÉPAREZ-VOUS POUR MONTER — (*à*) CHEVAL.

2 temps, le 2e divisé en 2 mouvements.

1. *A la première partie du commandement, qui est* PRÉPAREZ-VOUS POUR MONTER, *les nos 1 et 3 de chaque rang se portent 6 pas en avant, en partant du pied gauche, et se maintiennent vis-à-vis de leurs intervalles, se réglant à droite.*

(LANCIERS.) *Élever la lance, le bout à 6 centimètres de terre.*

2. *Premier mouvement.* — A la dernière partie du commandement, qui est (*à*) CHEVAL, abandonner la rêne droite, faire un à-droite et un pas à droite; le corps en face de l'épaule du cheval; glisser la main droite jusqu'au bout des rênes en élevant le bras de toute sa longueur; (*en bride : prendre le milieu des rênes du filet de la main gauche*) passer le petit doigt de la main gauche entre les rênes, au-dessous de la main droite; descendre la main gauche jusque sur la crinière, en observant d'égaliser les rênes et de leur laisser une longueur convenable pour que le cheval reste en place; rejeter le bout des rênes du côté hors montoir ; porter la main vers le milieu de l'enco-

lure; séparer avec le pouce de la main droite une poignée de crins et la placer dans la main gauche, l'extrémité des crins sortant du côté du pouce, la main gauche serrant fortement les crins (*la lance*) et les rênes.

Deuxième mouvement. — Faire un quart d'à-droite en portant le pied droit en équerre, à 20 centimètres en arrière du gauche; saisir de la main droite l'étrier et y engager le tiers du pied gauche.

En chaussant l'étrier, avoir soin de retirer le talon en arrière pour éviter de toucher le cheval avec la pointe du pied.

A = CHEVAL.

2 temps.

1. A la première partie du commandement, qui est A, faire un quart d'à-gauche en sautant en avant sur la pointe du pied droit, le genou gauche contre le quartier de la selle; placer la main droite sur le troussequin (palette) et s'enlever, en même temps, sur l'étrier en tirant fortement les crins à soi, la main appuyée sur le troussequin pour empêcher la selle de tourner, le corps droit.

2. A la dernière partie du commandement, qui est CHEVAL, poser la main droite à plat sur la sacoche et se mettre légèrement en selle en passant la jambe droite tendue par-dessus la croupe; lâcher les crins et séparer les rênes, (*en bride : les ajuster*) chausser l'étrier droit.

(GUIDES, TIRAILLEURS ET CHASSEURS.)

—

Abattre le mousqueton sur le côté, boucler la courroie de retrait et chasser la crosse en arrière.

Lorsque les tirailleurs sont avec des lanciers, ils exécutent ce mouvement au commandement : PORTEZ = LANCES.

(LANCIERS.)

—

Porter = (VOS) LANCES.

2 *temps.*

1. *A la première partie du commandement, saisir la lance avec la main droite au-dessous de la main gauche, le plus bas possible, sans baisser le corps.*

2. *A la dernière partie du commandement, élever la lance en la passant par-dessous l'encolure du cheval entre les rênes et le corps ; marquer un temps d'arrêt, descendre la lance et la placer dans la botte de l'étrier, la main droite remontant alors à hauteur du teton droit.*

Reprenez = VOS RANGS.

A la dernière partie du commandement, qui est VOS RANGS, *les nos 1 et 3 avertissent leurs chevaux (soutiennent la main de la bride et la pression des jambes) pour empêcher la ruade ; les nos 2 et 4 rentrent dans les intervalles sans à-coup et sans précipitation.*

Le deuxième rang, étant formé, serre à 2/3 de mètre de distance du premier.

(LANCIERS.) *Reposer la lance.*

56. — Avant de faire exécuter le commandement A = CHEVAL, l'instructeur en détaille les deux temps de suite, et ne met que peu d'intervalle entre la première et la deuxième partie de ce commandement, parce que les cavaliers, restant longtemps sur l'étrier, les chevaux se tourmenteraient et ne resteraient pas droits.

L'instructeur fait remarquer aux cavaliers qu'en portant

la main droite sur la sacoche avant de se mettre en selle, ils se donnent le moyen d'y arriver légèrement, et ne courent pas le risque de se blesser en enfourchant leurs chevaux.

L'instructeur fait relever et croiser les étriers sur l'encolure, l'étrier gauche par-dessus le droit.

Former un demi-temps d'arrêt.

57. — C'est augmenter progressivement la pression des jambes et tourner les poignets, les ongles en dessus, pour tendre les rênes en raison de l'effet produit par les jambes.

L'instructeur enseignera ce mouvement à chaque cavalier individuellement.

Rassembler son cheval.

58. — C'est le disposer, par une succession de demi-temps d'arrêt, à entamer avec promptitude et facilité les mouvements qu'on va en exiger.

Ce mouvement sera enseigné individuellement, puis simultanément, au commandement : 1. *Pour rassembler.* 2. RASSEMBLEZ VOS CHEVAUX.

59. Lorsque le cheval est de pied ferme, on le rassemble pour le mettre en action.

Le cheval en marche doit être rassemblé ; on l'avertit ou on augmente le *rassembler* pour en exiger un autre mouvement ou une autre allure. Le *rassembler,* en marchant, ne doit pas avoir pour effet de ralentir ou d'accélérer l'allure, mais de rendre l'action du cheval plus relevée, plus légère et plus cadencée.

De l'éperon.

60. — L'éperon est ou aide supplémentaire ou châtiment, suivant la force qu'on y met et les circonstances dans lesquelles on l'emploie.

L'instructeur commande :

1. *Pour pincer des deux.*
2. PINCEZ DES DEUX.

1. Au commandement *pour pincer des deux*, assurer sa position et avertir son cheval.

Au commandement PINCEZ DES DEUX, piquer suivant la sensibilité du cheval des deux éperons derrière les sangles; maintenir la pression des jambes et rendre la main en raison de l'effet produit par l'attaque; si une première attaque ne suffit pas, la répéter.

L'instructeur veille à ce que les cavaliers ne s'attachent pas aux rênes, ce qui contrarierait l'effet des éperons. Il ne fait point exécuter ce mouvement de pied ferme; il l'explique seulement, et montre successivement à chaque cavalier la manière dont les jambes doivent se fermer, le mouvement du pied, etc.

Marcher aux diverses distances.

61. — L'instructeur commande :

1. *Serrez la colonne.*
2. MARCHE.

Au commandement *serrez la colonne*, le premier cavalier avertit son cheval. Au commandement MARCHE, il s'arrête. Les autres cavaliers avertissent successivement leurs chevaux et s'arrêtent

à 2/3 de mètre de distance du cavalier qui précède.

Lorsque la colonne est *au trot*, le premier cavalier passe *au pas*, au commandement MARCHE ; les autres passent *au pas*, quand ils sont arrivés à leur distance.

1. *Prenez vos distances.*
2. MARCHE.

62. — Au commandement *prenez vos distances*, les cavaliers, à l'exception du premier, avertissent leurs chevaux.

Au commandement MARCHE, le premier cavalier continue de marcher ; les autres arrêtent et se remettent successivement en mouvement lorsque le cavalier qui précède est à 4 pas de distance.

Quand la colonne est *au trot* ou *au galop*, le premier cavalier continue de marcher à la même allure, au commandement MARCHE ; les autres passent *au pas* ou *au trot* et reprennent successivement *le trot* ou *le galop*, lorsque le cavalier qui précède est à 4 pas de distance.

1. *Serrez la colonne = au trot.*
2. MARCHE.

63. — Au commandement MARCHE, les cavaliers, à l'exception du premier, prennent le trot ; arrivés à 2/3 de mètre de distance, ils reprennent le pas.

1. *Prenez vos distances = au trot* (*galop*).
2. MARCHE.

64. — Au commandement MARCHE, le premier cavalier prend *le trot* (*galop*) ; les autres prennent successivement *le trot* (*galop*), lorsque le cavalier qui précède est à 4 pas de distance.

Donner le pli.

65. — Fermer plus en arrière la jambe du dehors, et augmenter la tension de la rêne du dedans; soutenir de la jambe du dedans et de la rêne du dehors, en élevant le poignet de ce côté, le petit doigt à hauteur du pouce de l'autre main, de manière que le cheval fléchisse la tête sur l'encolure, sans la tordre.

Dans cette position, le cavalier doit apercevoir à la fois l'œil et le naseau du dedans.

66. — *Pour changer le pli,* former un demi-temps d'arrêt, redresser le cheval et employer les moyens inverses.

Toutes les fois que le cavalier doit *arrêter,* passer *au trot allongé* ou *reculer,* il met son cheval à la position non pliée; il donne de nouveau le pli pour se remettre en mouvement, ou pour passer *au trot ordinaire.*

Marcher en cercle.

67. — L'instructeur commande :

1. *En cercle.*
2. MARCHE.

Au commandement *en cercle,* le premier cavalier avertit son cheval.

Au commandement MARCHE, il décrit un cercle entre les pistes en augmentant la tension de la rêne du dedans et la pression de la jambe du dehors, pour rendre le pli plus prononcé et pour déterminer le cheval à tourner; il règle l'effet de

cette rêne au moyen de celle du dehors, et soutient de la jambe du dedans, pour maintenir le cheval sur le cercle.

Les autres cavaliers exécutent successivement, à la même place, les mêmes mouvements.

L'instructeur fait exécuter ce mouvement, la colonne étant serrée ou à 4 pas de distance, selon l'étendue du manége; il commande MARCHE, lorsque le premier cavalier a parcouru, sur le grand côté, une longueur égale à la moitié du petit côté.

Dans la marche circulaire, le cheval doit être ployé dans tout le corps et rassemblé suivant l'étendue du cercle.

Changer de main hors du cercle.

68. — L'instructeur commande :

1. *Changez de main hors du cercle.*
2. MARCHE.

Au commandement *changez de main hors du cercle,* le premier cavalier avertit son cheval.

Au commandement MARCHE, il le redresse au moyen de la rêne du dehors et de la jambe du dedans, traverse le manége diagonalement en se dirigeant vers le grand côté, à une distance du coin égale à la moitié du petit côté, change le pli à 2 pas de la piste opposée, et décrit un cercle à la nouvelle main.

Les autres cavaliers exécutent successivement, à la même place, les mêmes mouvements.

L'instructeur commande MARCHE, lorsque le premier cavalier arrive au point où il a commencé le cercle.

Changer de main dans le cercle.

69. — L'instructeur commande :

1. *Changez de main dans le cercle.*
2. Marche.

Au commandement *changez de main dans le cercle,* le premier cavalier avertit son cheval.

Au commandement marche, il tourne en dedans et se dirige vers le point opposé du cercle en décrivant une S. Près du centre, il change le pli, et reprend la marche circulaire à la nouvelle main.

Les autres cavaliers exécutent successivement, à la même place, les mêmes mouvements.

Lorsque l'instructeur veut faire reprendre le travail sur la ligne droite, il commande :

En = avant.

70. — A la dernière partie du commandement, qui est avant, le premier cavalier redresse son cheval au moyen de la rêne du dehors et de la jambe du dedans, et reprend la piste.

Les autre cavaliers exécutent successivement, à la même place, le même mouvement.

Passer au coin.

71. — A quelques pas du coin, augmenter le rassembler du cheval pour le déterminer à y entrer ; augmenter l'effet de la rêne et de la jambe du dedans pour le forcer à se ployer et à tourner sur un arc de cercle de 2 pas de rayon ; contenir

en même temps les hanches de la jambe du dehors.

Doubler dans la largeur et dans la longueur du manége.

72. — L'instructeur commande :

1. *Doublez.*
2. MARCHE.

Au commandement *doublez,* le premier cavalier avertit son cheval.

Au commandement MARCHE, il tourne à droite (*gauche*), suivant les principes prescrits pour *passer au coin,* en soutenant un peu plus de la jambe du dehors; il se porte droit devant lui, et à 2 pas de la piste opposée, il tourne une seconde fois à droite (*gauche*).

Les autres cavaliers exécutent successivement, à la même place, les mêmes mouvements.

A droite, à gauche, par cavalier.

73. — L'instructeur commande :

1. *Cavaliers à droite* (*gauche*).
2. MARCHE.

Au commandement *cavaliers à droite,* avertir son cheval.

Au commandement MARCHE, exécuter individuellement et en même temps le mouvement prescrit nº 72.

74. — Lorsque les cavaliers seront familiarisés avec ce mouvement, l'instructeur les fera rentrer sur la piste à la

main opposée, au commandement : 1. *Pour changer de main*. 2. *Cavaliers à droite* (*gauche*). 3. MARCHE.

Avoir soin de changer le pli à 4 pas de la piste opposée.

Demi-tour à droite, demi-tour à gauche par cavalier.

75. L'instructeur commande :

1. *Cavaliers, demi-tour à droite* (*gauche*).
2. MARCHE.

Au commandement *cavaliers*, *demi-tour à droite*, avertir son cheval.

Au commandement MARCHE, chaque cavalier décrit un demi-cercle de 6 pas (2 *pas de rayon*), suivant les principes indiqués n° 72, change le pli, reprend la colonne en sens inverse à 4 pas de la piste, et continue à marcher à la nouvelle main.

76. — Le *quart d'à-droite* (*gauche*) s'exécute suivant les mêmes principes au commandement : 1. *Cavaliers, oblique à droite* (*gauche*). 2. MARCHE.

Pour l'exécution de ce mouvement, l'instructeur fait serrer la colonne et doubler dans la longueur du manége.

77. — Afin de mieux faire comprendre les mouvements détaillés nos 73 et 75, l'instructeur se place à l'épaule du cheval, et figure chaque mouvement à pied.

Volte.

78. — L'instructeur commande :

1. *Volte*.
2. MARCHE.

Au commandement *volte*, avertir son cheval.

Au commandement MARCHE, chaque cavalier

décrit un cercle de 3 pas de rayon, suivant les principes prescrits n° 67, et reprend la piste où il l'a quittée.

Demi-volte.

79. — L'instructeur commande :

1. *Demi-volte.*
2. MARCHE.

Au commandement *demi-volte*, avertir son cheval.

Au commandement MARCHE, chaque cavalier décrit la moitié d'une volte et rejoint la piste par une ligne oblique, pour marcher à l'autre main. Arrivé à la piste, changer le pli.

Partir de pied ferme au trot.

80. — L'instructeur commande :

1. *Cavaliers, en avant = au trot.*
2. MARCHE.

Au commandement *au trot*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, augmenter la pression des jambes. Dès que le cheval obéit, diminuer le soutien de la main et maintenir la pression des jambes, pour entretenir l'allure.

Partir franchement sans à-coup.

Marchant au trot, arrêter.

81. — L'instructeur commande :

1. *Cavaliers.*
2. HALTE.

Au commandement *cavaliers*, augmenter le rassembler du cheval.

Au commandement HALTE, s'asseoir en se grandissant du haut du corps, continuer la pression des jambes, et à mesure que le cheval, obéissant à cette pression, augmente l'action de l'arrière-main, soutenir les mains de plus en plus jusqu'à ce que le cheval soit arrêté. Diminuer progressivement la tension des rênes et la pression des jambes.

Reculer et se porter en avant.

Ce mouvement s'exécute soit en bataille, soit en colonne, à 4 pas de distance.

82. — L'instructeur commande :

1. *Cavaliers, en arrière.*
2. MARCHE.
3. *En avant.*
4. MARCHE.

Au commandement *cavaliers, en arrière*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, soutenir les reins, et augmenter la tension des rênes. Dès que le cheval répond aux aides, rendre la main, puis à chaque pas *reprendre* et *rendre*.

Si le cheval jette les hanches de côté, augmenter la pression de la jambe du même côté. Si ce moyen ne suffit pas pour le faire reculer droit, augmenter la tension de la rêne du côté où il jette les hanches, en soutenant de la rêne opposée (*opposer les épaules aux hanches*).

Au commandement *en avant*, cesser de reculer.

Au commandement MARCHE, augmenter la pres-

sion des jambes, et diminuer le soutien de la main pour déterminer le cheval à se porter en avant.

Mettre pied à terre.

83. — L'instructeur fait abattre et chausser les étriers, et il commande :

PRÉPAREZ-VOUS POUR METTRE = PIED A TERRE.

2 *temps.*

1. *A la première partie du commandement, qui est* PRÉPAREZ-VOUS POUR METTRE, *les n*os *1 et 3 du premier rang se portent 6 pas en avant ; les n*os *2 et 4 du second rang reculent de 4 pas, et se maintiennent vis-à-vis de leurs intervalles. Les cavaliers de chaque rang se règlent à droite.*

Passer la rêne droite du bridon dans la main gauche, l'extrémité des rênes sortant du côté du pouce.

2. A la dernière partie du commandement, qui est PIED A TERRE :

(GUIDES, TIRAILLEURS ET CHASSEURS.)	(LANCIERS.)
Amener le mousqueton en avant, déboucler la courroie de retrait, le saisir avec la main droite, sous la platine; le passer par-dessus l'épaule diagonalement et le bout du canon en l'air, de manière qu'il ne puisse retomber.	*Porter la lance, la retirer de la botte ; l'élever de la main droite, la passer verticalement par-dessus l'encolure du cheval, dans la main gauche; marquer un temps d'arrêt et la laisser glisser jusque près de terre.*

Porter la main gauche en avant, séparer avec le pouce de la main droite une poignée de crins

et la placer dans la main gauche, l'extrémité des crins sortant du côté du pouce, la main gauche serrant fortement les crins (*la lance*) et les rênes; poser la main droite à plat sur la sacoche et déchausser l'étrier droit.

PIED = (*à*) TERRE.

2 *temps.*

1. A la première partie du commandement, qui est PIED, s'enlever sur l'étrier gauche; passer la jambe droite tendue par-dessus la croupe sans la toucher, et rapporter le talon droit près du gauche, le corps bien soutenu; placer en même temps la main droite sur le troussequin (palette).

2. — A la dernière partie du commandement, qui est TERRE, descendre légèrement à terre, le flanc gauche à hauteur de la ganache, abandonner les crins et les rênes de la main gauche; saisir la rêne gauche de la main droite pour se remettre à la position du *cavalier avant de monter à cheval,* en faisant un demi-tour à gauche sur le talon gauche. (LANCIERS.) *Tenir la lance à la hauteur du teton.*

Pour le détail et l'exécution du commandement PIED =(*à*) TERRE, *l'instructeur se conforme à ce qui est prescrit au premier paragraphe du n°* 56.

REPRENEZ = VOS RANGS.

A la dernière partie du commandement, qui est VOS RANGS, *les nos 1 et 3 de chaque rang élèvent un peu la main pour empêcher la ruade; les nos 2 et 4 rentrent dans les intervalles sans à-coup.*

(Lanciers.) *En entrant dans les intervalles, élever la lance à 6 centimètres de terre, et la replacer comme il est prescrit n° 31.*

DEUXIÈME PARTIE.

Appuyer, tête au mur.

84. — L'instructeur commande :

1. *Appuyez = tête au mur.*
2. Marche.

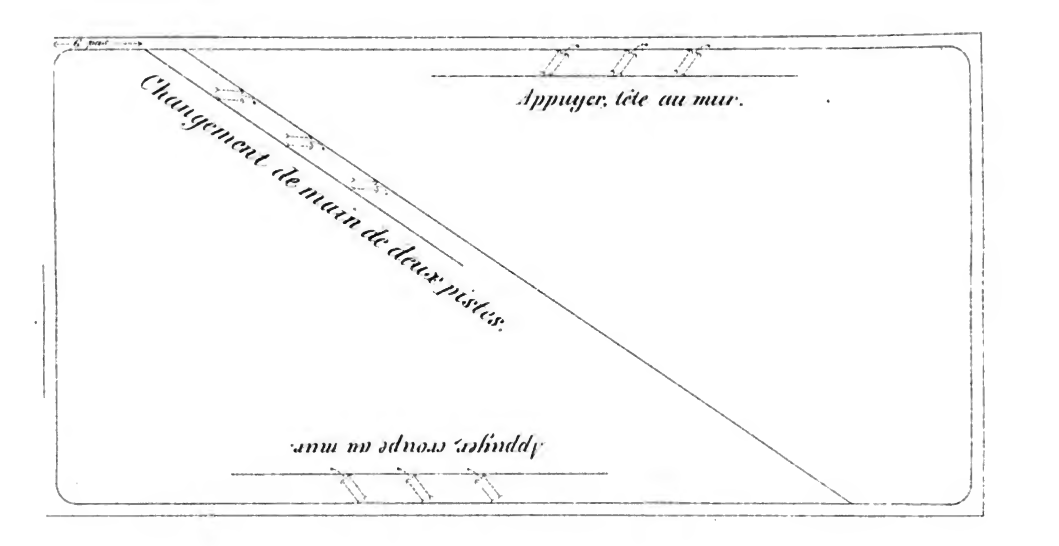
Au commandement *appuyez = tête au mur*, le premier cavalier avertit son cheval.

Au commandement marche, il forme un demi-temps d'arrêt, et augmente la pression de la jambe du dehors pour amener progressivement la croupe à un pas en dedans.

Il combine l'effet de la rêne du dedans avec des demi-arrêts de celle du dehors, afin de maintenir la position de l'encolure et de régler les mouvements successifs de l'avant et de l'arrière-main; il soutient en même temps de la jambe du dedans, pour contenir les hanches, entretenir les mouvements et empêcher le cheval de reculer. Il pèse sur l'assiette, le corps droit, les reins soutenus et les épaules carrément.

Arrivé à 6 pas du coin, il redresse son cheval par l'effet de la rêne et de la jambe du dedans.

Les autres cavaliers exécutent successivement, à la même place, les mêmes mouvements.


Appuyer, tête au mur.
Changement de main de deux pistes.
Appuyer, croupe au mur.

Appuyer, croupe au mur.

85. — L'instructeur commande :

1. *Appuyez = croupe au mur.*
2. MARCHE.

Au commandement *appuyez = croupe au mur,* le premier cavalier avertit son cheval.

Au commandement MARCHE, il détermine l'avant-main à un pas en dedans, en augmentant la tension de la rêne de ce côté; il forme alors un demi-temps d'arrêt, change le pli et appuie suivant les principes prescrits n° 84.

Arrivé au petit côté, il forme un demi-temps d'arrêt, redresse son cheval et change le pli.

Les autres cavaliers exécutent successivement, à la même place, les mêmes mouvements.

Dans ce mouvement, le cheval n'étant plus maintenu par le mur, le cavalier doit l'empêcher de se porter en avant.

Pour *appuyer tête* ou *croupe au mur,* l'instructeur commande MARCHE, lorsque le premier cavalier a fait 6 pas sur le grand côté. Il évite de prolonger ces mouvements, qui ne s'exécutent qu'*au pas,* les cavaliers à 4 pas de distance.

Changer de main de deux pistes.

86. — L'instructeur commande :

1. *Changez de main de deux pistes.*
2. MARCHE.

Au commandement *changez de main de deux pistes,* le premier cavalier avertit son cheval.

Au commandement MARCHE, il détermine les épaules un peu en dedans et change de main, en

appuyant suivant les principes prescrits n° 84, observant toutefois de gagner plus de terrain en avant que de côté.

Arrivé à la piste opposée, il forme un demi-temps d'arrêt, redresse son cheval, et change le pli.

Les autres cavaliers exécutent successivement, à la même place, les mêmes mouvements.

Tourner sur place.

87. — L'instructeur fait exécuter un doubler dans la longueur du manége; dès que les cavaliers se trouvent en colonne, il fait arrêter et commande :

1. *Sur place = cavaliers à droite* (*gauche*).
2. MARCHE.

Au commandement *cavaliers à droite*, rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, déterminer les épaules de gauche à droite, par la tension de la rêne droite et soutenir de la rêne opposée; déterminer les hanches de droite à gauche, par la pression de la jambe droite et en régler l'effet par la jambe opposée. Le mouvement exécuté, arrêter sans commandement.

88. — Le demi-tour s'exécute suivant les mêmes principes au commandement : 1. *Sur place = cavaliers, demi-tour à droite* (*gauche*). 2. MARCHE.

Passer de la tête à la queue de la colonne.

89. — Ce mouvement s'exécute au simple avertissement de l'instructeur, qui désigne nominativement le cavalier

qu'il veut faire passer à la queue (*au pas* ou *au trot*).

Le cavalier désigné avertit son cheval et exécute un *demi-tour à droite* (*gauche*) en avançant, de manière à ne pas retarder ceux qui marchent derrière lui ; il se dirige ensuite parallèlement à la colonne et rentre sur la piste par un deuxième *demi-tour à droite* (*gauche*), assez à temps pour reprendre la colonne sans perdre sa distance.

Le cavalier, qui devient *tête de colonne*, contient son cheval de la rêne du dehors et de la jambe du dedans, pour l'empêcher de suivre celui qui passe à la queue.

Passer de la queue à la tête de la colonne.

90. — Le cavalier désigné avertit son cheval, se dirige obliquement en doublant l'allure à un pas en dedans du manége, marche parallèlement à la colonne, et arrivé à hauteur de la tête du premier cheval, il rentre sur la piste par un oblique et reprend l'allure à laquelle il marchait précédemment.

L'instructeur peut aussi faire exécuter ces mouvements en passant du *pas* au *galop ;* il peut également faire sortir les cavaliers de la colonne, sans commencer par celui de la tête. Dans ce cas, il fait conserver vide la place du cavalier sorti.

Travail individuel au pas et au trot.

91. — L'instructeur fait former les cavaliers sur un rang, botte à botte, la croupe des chevaux à 6 pas du petit côté; il désigne ensuite nominativement le cavalier qu'il veut faire travailler.

Le cavalier désigné sort du rang sans à-coup, marche droit devant lui pour rejoindre la piste, et exécute alors les mouvements indiqués par l'instructeur.

Lorsque les cavaliers ont acquis l'habitude du travail individuel, l'instructeur leur prescrit d'exécuter des mouvements à leur choix.

TRAVAIL AU GALOP.

PRINCIPES AU GALOP.

92. — *A*. Un cheval galope *sur le pied droit,* lorsque la jambe droite de devant dépasse la jambe gauche de devant, et que la jambe droite de derrière dépasse aussi la jambe gauche de derrière. Le mécanisme de cette allure s'opère généralement en trois temps. Le premier temps est marqué par la jambe gauche de derrière qui pose la première à terre; le deuxième, par le bipède diagonal gauche, et le troisième, par la jambe droite de devant. Le cavalier éprouve alors un mouvement sensible de droite à gauche.

B. Un cheval galope *sur le pied gauche,* lorsque la jambe gauche de devant dépasse la jambe droite de devant, et que la jambe gauche de derrière dépasse aussi la jambe droite de derrière. Dans ce cas, la jambe droite de derrière pose la première à terre, ensuite le bipède diagonal droit, et enfin la jambe gauche de devant. Le cavalier éprouve alors un mouvement sensible de gauche à droite.

Un cheval galope *juste,* lorsqu'il galope sur le pied droit en travaillant à main droite, ou sur le pied gauche en travaillant à main gauche.

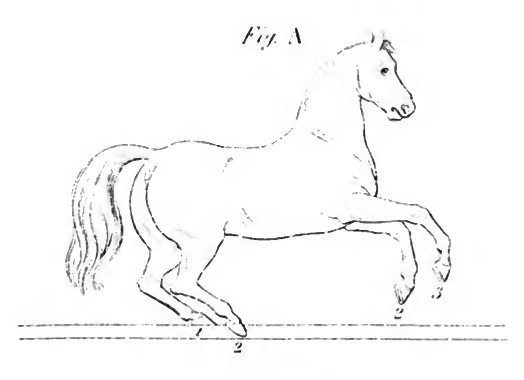
Un cheval galope *faux*, lorsqu'il galope sur le pied gauche en travaillant à main droite, ou sur le pied droit en travaillant à main gauche.

C. Un cheval est *désuni*, lorsqu'il galope à droite des pieds de devant, et à gauche des pieds de derrière. ou lorsqu'il galope à gauche des pieds de devant, et à droite des pieds de derrière. Dans ce cas, il est hors de son aplomb, perd de sa force, et le cavalier éprouve des mouvements irréguliers.

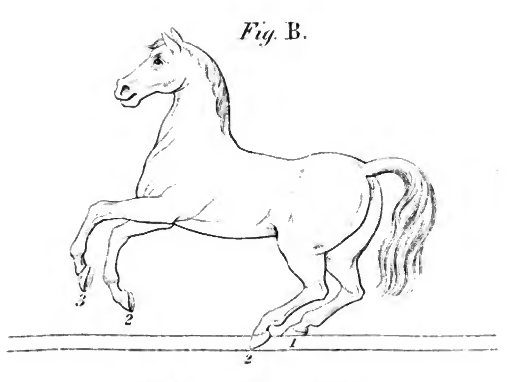
Passer du pas au galop.

93. — L'instructeur commande :

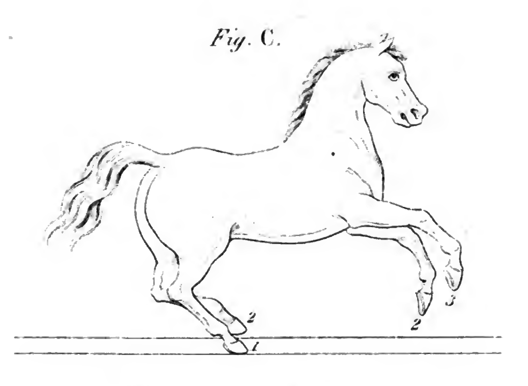
1. *Au galop.*
2. MARCHE.



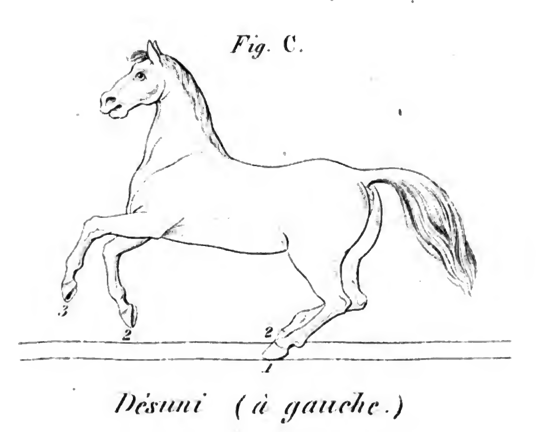
Galop à droite.



Galop à gauche.



Désuni (à droite.)



Désuni (à gauche.)

Au commandement *au galop,* augmenter le rassembler du cheval, lui faire sentir plus vivement l'effet de la jambe du dehors, en évitant que les pieds de derrière quittent la piste sur laquelle on le maintient par le pli.

Au commandement MARCHE, enlever le cheval en augmentant la pression des jambes et, en se grandissant, rendre la main au moment où il obéit et reprendre dès qu'il retombe, afin d'entretenir et de cadencer l'allure par l'action des aides. Se lier à tous les mouvements du cheval.

Dans le passage des coins et dans tous les mouvements circulaires, contenir les hanches par la jambe du dehors.

Les premiers jours, l'instructeur enseigne ce mouvement par cavalier; il fait serrer la colonne et partir successivement.

Passer du galop au pas.

94. — L'instructeur commande :

1. *Au pas.*
2. MARCHE.

Au commandement *au pas*, avertir son cheval.

Au commandement MARCHE, assurer le corps, maintenir la pression des jambes, faire sentir plus vivement celle du dedans et former des demi-temps d'arrêt jusqu'à ce que le cheval ait obéi.

Étant de pied ferme, partir au galop.

95. — L'instructeur commande :

1. *Cavaliers, en avant = Au galop.*
2. MARCHE.

Au commandement *au galop,* rassembler son cheval.

Au commandement MARCHE, partir au galop suivant les principes prescrits n° 93, en employant les aides avec plus d'énergie.

Marchant au galop, arrêter.

96. — L'instructeur commande :

1. *Cavaliers.*
2. HALTE.

Au commandement *cavaliers*, avertir son cheval.

Au commandement HALTE, arrêter suivant les principes prescrits n° 94.

Passer du trot au galop.

97. — L'instructeur commande :

1. *Au galop.*
2. MARCHE.

Au commandement *au galop,* avertir son cheval, raccourcir et cadencer son allure.

Au commandement MARCHE, partir au galop suivant les principes prescrits n° 93.

Passer du galop au trot.

98. — L'instructeur commande :

1. *Au trot.*
2. MARCHE.

Au commandement *au trot,* avertir son cheval.

Au commandement MARCHE, passer au trot sui-

vant les principes prescrits nº 94, en réglant l'effet des rênes et des jambes suivant l'action du cheval.

Lorsque les cavaliers ont été suffisamment exercés à ces changements d'allures, l'instructeur fait exécuter le *travail en cercle*, et le *doubler dans la largeur*.

Changer de main au galop.

99. — L'instructeur commande :

1. *Changez de main.*
2. MARCHE.

Au commandement *changez de main*, le premier cavalier avertit son cheval.

Au commandement MARCHE, il change de main et maintient le cheval sur le même pied jusque sur la piste opposée; il forme alors un demi-temps d'arrêt et change le pli pour déterminer le cheval à changer de pied sans hésitation.

Les autres cavaliers exécutent successivement, à la même place, les mêmes mouvements.

L'instructeur fait ensuite exécuter le *changement de main hors du cercle*, la *demi-volte*, les *à-droite* (*gauche*) *par cavalier en marchant*, et, *pour changer de main = cavaliers à droite* (*gauche*).

Travail individuel au galop.

100. — L'instructeur fait former la reprise, comme il est prescrit nº 91, et fait exécuter individuellement au galop le travail indiqué dans cet article.

Saut du fossé et de la barrière.

101. — Le fossé que l'on fait franchir est d'abord étroit; on en augmente progressivement la largeur à mesure que le cavalier et le cheval se familiarisent avec cet exercice.

La barrière reste par terre jusqu'à ce que le cheval la passe sans hésitation; on l'élève ensuite de quelques centimètres, en augmentant progressivement la hauteur jusqu'au point où le cheval est en état de la franchir sans de violents efforts.

On ne doit jamais, en cas d'hésitation ou de résistance, recourir aux moyens violents, ni exciter le cheval par des cris; on doit attendre, pour le faire sauter, qu'il réponde franchement aux jambes et à l'éperon, afin d'avoir toujours un moyen sûr de domination.

L'instructeur ne doit pas perdre de vue que les sauts doivent être en harmonie avec les moyens du cheval, qu'on ne doit pas le contraindre à franchir des obstacles au-dessus de ses forces, pour ne pas le rebuter et lui faire craindre par la suite des distances ou des hauteurs moindres que celles qu'il franchissait dans le principe.

Le saut du fossé s'exécute hors du manége; celui de la barrière, à l'intérieur et à l'extérieur; cet exercice a lieu à la fin de la leçon.

Un cheval présenté au fossé ou à la barrière ne doit jamais rentrer sans avoir sauté.

Il est essentiel que le cavalier ne manifeste aucune hésitation, parce qu'elle se communiquerait aussitôt au cheval.

L'instructeur forme les cavaliers sur un rang à 30 pas en face de l'obstacle; il a soin de placer les chevaux difficiles de manière qu'ils sautent les derniers.

Saut du fossé.

102. — A l'avertissement de l'instructeur, les cavaliers partent successivement au pas et se dirigent sans hésitation sur l'obstacle.

En arrivant près du fossé, augmenter la pression des jambes et rendre la main pour déterminer le cheval à s'élancer; soutenir la main au moment où les pieds de devant posent à terre, rendre aussitôt pour porter le cheval en avant, et s'arrêter à 30 pas au delà de l'obstacle.

Saut de la barrière.

103. — En arrivant près de la barrière, augmenter énergiquement la pression des jambes pour déterminer le cheval à s'enlever; rendre la main, la soutenir lorsque le cheval pose à terre, et agir ensuite comme après le saut du fossé.

Le cavalier doit, en sautant, se soutenir avec assez d'énergie pour que son corps ne devance pas les mouvements du cheval; les reins doivent être souples, les fesses bien fixées sur la selle, pour qu'il n'éprouve pas de réactions violentes; enfin il doit envelopper le cheval des cuisses et des jambes, ayant soin de porter le corps un peu en avant au moment où le cheval franchit, et de bien s'asseoir en reportant le corps en arrière au moment où le cheval pose à terre.

L'instructeur fait sauter progressivement à toutes les allures, d'abord individuellement, et ensuite les cavaliers marchant en file à 10 ou 12 pas de distance.

Travail avec les étriers.

104. — Pour ajuster l'étrier, il faut que la grille tombe à 3 centimètres au-dessus du talon du cavalier placé à cheval suivant les principes prescrits n° 33.

105. — L'étrier ne doit porter que le poids de la jambe, le pied chaussé jusqu'au tiers, le talon 3 centimètres plus bas que la pointe du pied.

Pour conserver les étriers, le jeu de l'articulation du pied avec la jambe doit être parfaitement libre.

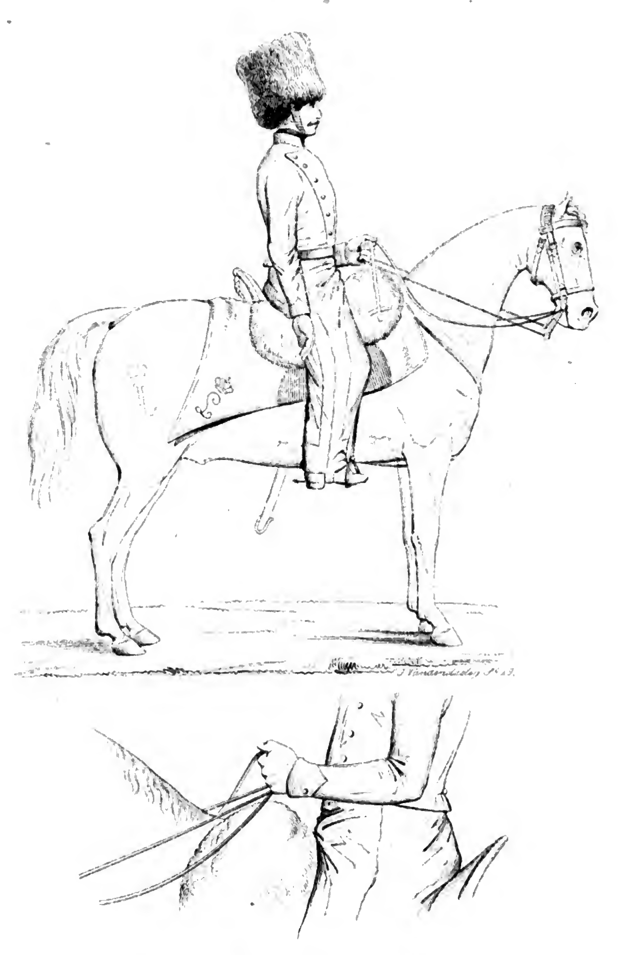
106. — Les cavaliers ayant les étriers, l'instructeur leur fait répéter les mouvements qui précèdent. Dans le principe, il leur fait lâcher et reprendre les étriers à toutes les allures, sans déranger la position, au commandement : 1. *Lâchez les étriers*. 2. REPRENEZ LES ÉTRIERS.

TROISIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.	DEUXIÈME PARTIE.
Position de la main de la bride. Ajuster les rênes. Prendre le filet de la main droite. Lâcher le filet. Mouvements principaux de la main de la bride. Travail de la 2e leçon avec la bride, le filet dans la main droite.	Travail de la 2e leçon avec la bride seule. Rompre par file à droite et reformer la reprise. De la charge.

107. — Les cavaliers sont dans la même tenue que pour la 2e leçon.

Les chevaux sont sellés et bridés. *La rêne droite doit être d'un point plus courte que la gauche.*



Position de la main de la bride.

PREMIÈRE PARTIE.

Position de la main de la bride.

108. — Les rênes de la bride dans la main gauche, le petit doigt entre les deux rênes, les rênes du filet placées par leur milieu au-dessus des rênes de la bride, les doigts bien fermés, le pouce sur la seconde jointure du premier doigt et fermé sur les rênes pour les contenir égales ; la main immédiatement au-dessus du pommeau de la selle, les ongles en face du corps ; le petit doigt un peu plus près du corps que le haut du poignet, la main droite tombant avec aisance sur le côté, la paume en arrière.

Les rênes du filet pendantes de chaque côté par-dessus les rênes de la bride.

Ajuster les rênes.

109. — L'instructeur commande :

Ajustez = VOS RÊNES.

2 *temps*.

1. A la première partie du commandement, qui est *ajustez*, saisir les rênes de la bride avec le pouce et le premier doigt de la main droite, au-dessus et près du pouce gauche, les élever verticalement, en glissant la main droite jusqu'au bouton, les derniers doigts ouverts, les ongles en avant, le coude à 6 centimètres plus bas que la main, entr'ouvrir les doigts de la main gauche,

le pouce élevé pour égaliser les rênes; sen légèrement l'appui du mors, et contenir le che des jambes.

2. A la dernière partie du commandeme qui est VOS RÊNES, fermer la main gauche; lais tomber les rênes et la main droite sur le côté.

NOTA. — *Le passant coulant près du bouton fixe, s dans le maniement des armes où il est dans la main.*

Prendre le filet de la main droite.

110. — L'instructeur commande :

Prenez le filet = DE LA MAIN DROITE.

A la dernière partie du commandement, (est DE LA MAIN DROITE, saisir la rêne droite du fi près du pouce gauche, avec la main droite, ongles en dessous; faire glisser la rêne gauche filet jusqu'à ce qu'elle soit au même degré tension que celles de la bride; placer le mili des rênes du filet sous le pouce gauche; glisser main droite le long de la rêne droite, donnet cette rêne la même tension qu'aux autres, aba donner le milieu des rênes tenues par le pou gauche, et placer la main droite à 9 centimètr et à hauteur de la main gauche qui reste vis-vis du milieu du corps.

Lâcher le filet.

111. — L'instructeur commande :

Lâchez = LE FILET.

A la dernière partie du commandement, qui est

FILET, entr'ouvrir la main gauche, y placer le milieu des rênes du filet, et ajuster celles de la bride.

Mouvements principaux de la main de la bride.

112. — L'effet progressif des rênes de la bride et l'action des jambes sont les mêmes que dans le travail en bridon.

113. — Dans tous les mouvements de la main, le bras doit agir librement sans que l'épaule se raidisse, et sans communiquer de force au corps.

Le mors de bride produisant un effet plus énergique que le mors du bridon, il faut éviter avec d'autant plus de soin toute action brusque et violente de la main.

La main de la bride a quatre mouvements fondamentaux : *Soutenir la main, rendre la main, tourner à droite, tourner à gauche.*

1° *Soutenir la main.* — C'est augmenter la tension des rênes en tournant le poignet, les ongles en dessus, le petit doigt vers le corps.

On soutient la main, pour avertir le cheval, former des demi-temps d'arrêt, arrêter et reculer, mais en réglant la tension des rênes suivant l'effet que l'on veut produire.

2° *Rendre la main.* — C'est diminuer la tension des rênes, en cédant légèrement des deux derniers doigts sans déplacer la main.

3° *Pour tourner à droite.* — Augmenter la tension de la rêne droite et diminuer celle de la

rêne gauche, en arrondissant le poignet. Dès que le cheval cède de la tête, rétablir la tension de la rêne gauche, et en faire sentir la pression sur l'encolure, en tournant un peu la main, les ongles en dessus.

4° *Pour tourner à gauche.* — Augmenter la tension de la rêne gauche et diminuer celle de la rêne droite, en tournant le poignet, les ongles en dessus, le petit doigt vers la droite. Dès que e cheval cède de la tête, rétablir la tension de la rêne droite et en faire sentir la pression sur l'encolure, en soutenant la main.

DONNER LE PLI.

114. — Faire prendre le filet de la main droite.

1° *A droite.* — Baisser un peu la main droite et rapprocher le petit doigt du corps pour augmenter la tension de la rêne droite du filet; arrondir la main gauche, le petit doigt vers le corps, pour augmenter la tension de la rêne droite de la bride.

2° *A gauche.* — Tourner la main gauche, les ongles en dessus, le petit doigt vers la hanche droite, pour augmenter la tension des rênes gauches, et élever la main droite, le petit doigt à hauteur du pouce de la main gauche.

3° *Changer le pli.* — Passer de l'une à l'autre de ces positions.

PAS DE CÔTÉ.

115. — 1° *A droite.* — Après le demi-temps d'arrêt, arrondir le poignet comme pour commen-

cer à tourner à droite, afin de déterminer les épaules vers la direction du mouvement. Dès que le cheval obéit, replacer le poignet pour rendre la main.

Continuer aussitôt de *prendre* et *rendre* suivant les dispositions du cheval.

2° *A gauche.* — Après le demi-temps d'arrêt, tourner le poignet comme pour commencer à tourner à gauche, afin de déterminer les épaules vers la direction du mouvement. Dès que le cheval obéit, *rendre* et *reprendre.*

AU GALOP.

116. Maintenir le pli, soutenir la main, la rendre au moment où le cheval s'enlève, puis *prendre* et *rendre* à chaque foulée.

Travail de la 2e leçon, avec la bride, le filet dans la main droite.

117. Les mouvements de la main de la bride étant bien compris, exécuter le travail de la 2e leçon en employant simultanément la bride et le filet. A cet effet, conduire le cheval au moyen de la bride et ne se servir du filet que pour placer la tête et relever l'encolure.

On pourra encore se servir du filet pour entamer les *changements de direction,* les *pas de côté,* etc., lorsque le cheval hésitera à obéir à l'action de la bride.

DEUXIÈME PARTIE.

Travail de la 2e leçon avec la bride seule.

118. — L'instructeur fait exécuter successivement tous les mouvements de la 2e leçon, les chevaux à la *position non pliée.*

Il fait *donner le pli* pour l'exécution de chaque mouvement circulaire et de deux pistes, et reprendre la position *non pliée* après l'exécution du mouvement.

Il surveille, avec un soin particulier, la position de la main ; il exige que tous les mouvements de cette main s'exécutent avec justesse, sans à-coup, et le plus légèrement possible.

Rompre par file à droite.

119. — L'instructeur commande :

1. *Par file à droite* (*gauche*).
2. MARCHE.

(LA REPRISE SUR UN RANG.)

—

Au commandement *par file à droite*, le premier cavalier avertit son cheval.

Au commandement MARCHE, il exécute un *à-droite* et se porte en avant.

(LA REPRISE SUR DEUX RANGS.)

—

Au commandement *par file à droite,* avertir son cheval.

Au commandement MARCHE, le cavalier de la droite de chaque rang exécute un *à-droite* et se porte en avant, le cavalier du deuxième rang se rapprochant dans son mouvement à un pas de celui du premier rang.

Ce mouvement est exécuté par les autres cavaliers successivement.

120. — Pour reformer la reprise, l'instructeur commande :

1. *Front.*
2. HALTE.

(SUR UN RANG.)

—

Au commandement *front*, le premier cavalier tourne à gauche et se porte droit devant lui.

Au commandement HALTE, il s'arrête.

(SUR DEUX RANGS.)

—

Au commandement *front*, le premier cavalier de chaque rang tourne à gauche et se porte droit devant lui.

Au commandement HALTE, le cavalier du premier rang s'arrête, ainsi que celui du deuxième rang, quand il se trouve à $^2/_3$ de mètre de distance.

Les autres cavaliers exécutent successivement un *à-gauche*, lorsqu'ils sont près d'arriver vis-à-vis de la place qu'ils doivent occuper dans le rang, et ils s'arrêtent à hauteur du rang.

De la charge.

121.—Pour exercer les cavaliers à la charge, l'instructeur les conduit à l'extrémité d'un terrain d'une étendue suffisante et sans obstacles. Là, il les forme en bataille sur un rang et *botte à botte*.

Un brigadier est placé à 80 pas en avant de la droite des cavaliers ; un sous-officier à 80 pas en avant de ce brigadier ; un deuxième brigadier à 60 pas plus loin ; enfin un troisième brigadier à 20 pas plus loin marque l'extrémité de la carrière et sert de point de direction au cavalier de droite.

Un deuxième sous-officier reste au point de départ pour faire partir les cavaliers l'un après l'autre, et leur répéter ce qu'ils ont à faire. L'instructeur se porte au point où les cavaliers doivent se reformer après avoir chargé, et fait face à la reprise.

Pour bien exécuter la charge, les cavaliers doivent avoir soin de marcher droit devant eux, de ne pas changer d'allure avant d'être arrivés aux points indiqués, et surtout de suivre, à chaque augmentation ou diminution d'allure, la gradation prescrite.

Chaque cavalier marche 20 pas, et prend le trot.

A la hauteur du premier brigadier, il passe au galop.

Quand il arrive à la hauteur du sous-officier, celui-ci commande :

CHARGEZ.

Au commandement CHARGEZ, allonger au galop le plus vite, en serrant les jambes et en soutenant fortement la main; sentir l'appui sur les étriers, et aider l'impulsion du cheval en portant le haut du corps un peu en avant.

A la hauteur du deuxième brigadier, le cavalier remet son cheval au galop non allongé en reportant le haut du corps un peu en arrière, et reprend ensuite le trot.

Et à 10 pas du troisième brigadier, il prend le *pas*, et vient s'arrêter à sa hauteur.

Tous les autres cavaliers exécutent successive-

ment le même mouvement, le deuxième sous-officier les faisant partir à mesure que le cavalier qui précède a fait HALTE. Chacun d'eux prend pour point de direction la place qu'il doit occuper dans le rang, et vient s'établir à la gauche des cavaliers déjà formés.

QUATRIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.	DEUXIÈME PARTIE.
Travail de la 2e partie de la 3e leçon, avec le sabre seulement.	Travail de la 2e partie de la 3e leçon, avec toutes les armes.
Maniement des armes de pied ferme.	Maniement des armes en marchant.
Inspection des armes.	Exercice du sabre et de la lance à toutes les allures.
Exercice du sabre et de la lance de pied ferme.	Saut du fossé et de la barrière.
	Charge individuelle
	Travail individuel avec toutes les armes.
	Course des têtes.
	Tir à la cible.

122. — Les cavaliers sont dans la même tenue que pour la 3e leçon ; ils ont leurs armes.

Les manteaux sont roulés et placés sur le devant de la selle.

PREMIÈRE PARTIE.

Travail de la 2e partie de la 3e leçon, avec le sabre seulement.

123. — Les premiers jours consacrés à cette leçon sont employés à répéter les mouvements de la 3e leçon, les cavaliers ayant le sabre seulement. Les cavaliers prennent ensuite toutes les armes.

Maniement des armes de pied ferme.

124. — L'instructeur fait former les cavaliers sur la droite (*gauche*) en bataille, et botte à botte.

Avant de commencer le mouvement des armes, il fait déboucler la courroie de retrait à l'avertissement : DÉBOUCLEZ LA COURROIE DE RETRAIT.

Le sous-instructeur se place à 6 pas en avant du centre du rang, lui faisant face.

Pour faire mettre le mousqueton à la botte, l'instructeur commande :

Décrochez = (*le*) MOUSQUETON.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

1. A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, saisir l'arme à la poignée avec la main droite, l'élever, la ressaisir avec la main gauche, le petit doigt touchant la platine, le pouce allongé, renverser le poignet gauche en l'avançant vers la tête du cheval ; passer la crosse

à gauche entre les rênes et le corps, la platine en avant, le canon incliné à droite ; dégager le crochet des anneaux avec la main droite ; repasser la crosse droite entre les rênes et le corps ; saisir l'arme à la poignée avec la main droite en la quittant de la main gauche, et placer la crosse sur la cuisse, le bout du canon haut et vis-à-vis de l'épaule droite.

2. Baisser l'arme avec la main droite ; engager le bout du canon dans la botte ; passer la courroie deux fois autour de la crosse, la boucler avec la main droite en soutenant la crosse de la main gauche, et ajuster les rênes.

125. — Pour remettre le mousqueton au crochet, l'instructeur commande :

Accrochez = (*le*) MOUSQUETON.

1 *temps*, 2 *mouvements*.

1. A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, déboucler la courroie avec la main droite, en soutenant la crosse de la main gauche, saisir l'arme à la poignée avec la main droite, les ongles en dessous ; la dégager de la botte, l'élever, la saisir avec la main gauche, le petit doigt touchant la platine, le pouce allongé ; renverser le poignet gauche en l'avançant vers la tête du cheval ; passer la crosse à gauche entre les rênes et le corps, la platine en avant, le canon incliné à droite ; prendre le crochet avec la main droite, l'engager dans les anneaux ; repasser la crosse à droite entre les rênes

et le corps ; saisir l'arme à la poignée avec la main droite en la quittant de la main gauche, et placer la crosse sur la cuisse, le bout du canon haut et vis-à-vis de l'épaule droite.

2. Baisser le bout du mousqueton ; chasser la crosse en arrière, et ajuster les rênes.

Si l'on ne doit plus faire usage du mousqueton, à l'avertissement : BOUCLEZ LA COURROIE DE RETRAIT, fait par l'instructeur, le cavalier passe la courroie de retrait deux fois autour de la poignée et la boucle en dehors.

126. *Sabre* = (*à la*) MAIN.

2 *temps.*

1. A la première partie du commandement, qui est SABRE, incliner légèrement la tête à gauche, porter la main droite par-dessus les rênes ; engager le poignet dans la dragonne, saisir le sabre à la poignée, dégager la lame du fourreau de 16 centimètres, et replacer la tête directe.

2. A la dernière partie du commandement, qui est MAIN, tirer vivement le sabre, en élevant le bras de toute sa longueur, marquer un temps d'arrêt, porter le sabre à l'épaule droite, le dos de la lame appuyé au défaut de l'épaule ; le poignet sur le haut de la cuisse, le petit doigt en dehors de la poignée.

127. *Présentez* = (*le*) SABRE.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, porter le sabre en avant, le bras demi-tendu, le pouce vis-à-vis et à 16 centimètres

du col, la lame perpendiculaire, le tranchant à gauche, le pouce allongé sur le côté droit de la poignée, le petit doigt se réunissant aux trois autres.

128. *Portez* = (*le*) SABRE.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, reporter le sabre, le dos de la lame appuyé au défaut de l'épaule, le poignet sur le haut de la cuisse, le petit doigt en dehors de la poignée.

129. *Remettez* = (*le*) SABRE.

2 *temps.*

1. A la première partie du commandement, qui est REMETTEZ, exécuter le mouvement de *présenter le sabre*.

2. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, porter le poignet vis-à-vis et à 16 centimètres de l'épaule gauche, baisser la lame et la passer en croix le long du bras gauche, la pointe en arrière, incliner légèrement la tête à gauche en fixant l'œil sur l'ouverture du fourreau ; y remettre la lame, dégager le poignet de la dragonne, replacer la tête directe, et ajuster les rênes.

(LANCIERS.)

130. — L'instructeur commande :

Portez = (*vos*) LANCES.

Comme il est prescrit à l'école du cavalier à pied, n° 156.

131. *Reposez* = (*vos*) LANCES.

Comme il est prescrit à l'école du cavalier à pied, n° 155.

132. — L'instructeur commande : *Pour le maniement des armes.*

Relever la portière de la schabraque, la boutonner en haut, décrocher la baguette avec la main droite par-dessous les rênes, la placer à droite, la lanière entre la crosse et le corps, ajuster les rênes et replacer la main droite sur le côté.

Charger le mousqueton.

133. — L'instructeur commande :

Haut = (*le*) MOUSQUETON.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, saisir le mousqueton à la poignée avec la main droite, l'élever et placer la crosse sur la cuisse, le bout du canon haut, vis-à-vis de l'épaule droite.

134. — L'instructeur commande : *Charge en dix temps.*

1. *Chargez* = (*le*) MOUSQUETON.

1. A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, placer le mousqueton dans la main gauche, le petit doigt au-dessus et contre la platine, le pouce allongé sur le bois en dessous de la tringle, le bout du canon un peu élevé et dirigé à gauche ; le pouce de la main droite en travers de la crête du marteau, le pre-

mier doigt en avant de la détente, les autres derrière la sous-garde, le coude légèrement levé, mettre le marteau au cran du repos, porter la main droite à la giberne, l'amener sur le côté, l'ouvrir ainsi que la poche aux capsules.

2. *Prenez* = (*la*) CAPSULE. 3. AMORCEZ.	Comme il est prescrit à l'École du cavalier à pied, nos 60 et 61.

4. *L'arme* = (*à*) GAUCHE.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, renverser le poignet gauche en l'avançant vers la tête du cheval, passer la crosse à gauche entre les rênes et le corps en avant de la fonte; la platine en dehors, le canon incliné à droite, le saisir de la main droite à 3 centimètres du bout.

5. *Prenez* = (*la*) CARTOUCHE. 6. *Déchirez* = (*la*) CARTOUCHE. 7. *Cartouche* = (*dans le*) CANON. 8. *Prenez* = (*la*) BAGUETTE. 9. BOURREZ.	Comme il est prescrit à l'École du cavalier à pied, nos 63, 64, 65, 66 et 67.

10. *Haut* = (*le*) MOUSQUETON.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, retourner le poignet gauche en l'avançant vers la tête du cheval, passer la crosse à droite, entre les rênes et le corps, saisir l'arme à la poignée, avec la main droite, en la quittant de la main gauche, et faire *haut le mousqueton*.

135. — L'instructeur commande :

Replacez = (*le*) MOUSQUETON.

1 *temps*.

A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, baisser le bout du mousqueton; chasser la crosse en arrière, ayant soin que la lanière de la baguette reste entre la crosse et le corps.

Charger le pistolet.

136. — L'instructeur commande :

Haut = (*le*) PISTOLET.

1 *temps*.

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, passer la main droite par-dessous les rênes, tirer le pistolet de la fonte; l'élever, la sous-garde en avant, le poignet à hauteur et à 16 centimètres de l'épaule droite, le premier doigt allongé sur la sous-garde.

137. — L'instructeur commande : *Charge en dix temps*.

1. *Chargez* = (*le*) PISTOLET.

1. A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, placer le pistolet dans la main gauche qui le saisit au-dessus et contre la cheminée, le pouce sur le canon, le bout un peu élevé et dirigé à gauche; le pouce de la main droite en travers de la crête du marteau, le premier doigt en avant de la détente, les autres derrière la sous-garde, le coude légèrement levé; mettre le marteau au cran du repos, porter la

main droite à la giberne, l'amener sur le côté, l'ouvrir ainsi que la poche aux capsules. (CUIRASSIERS.) Mettre le marteau au cran de repos et porter la main droite à la poche aux capsules.

2. *Prenez* = (*la*) CAPSULE. } Comme il est prescrit
3. AMORCEZ. } pour le mousqueton.
4. *Pistolet* = (*à*) GAUCHE.

1 *temps*.

A la dernière partie du commandement, qui est GAUCHE, renverser le poignet gauche, passer la crosse à gauche entre les rênes et le corps; la platine en avant, le canon incliné à droite; le saisir de la main droite à 3 centimètres du bout.

5. *Prenez* = (*la*) CARTOUCHE. } Comme il est prescrit
6. *Déchirez* = (*la*) CARTOUCHE. } pour le mousqueton.
7. *Cartouche* = (*dans le*) CANON. }

8. *Prenez* = (*la*) BAGUETTE.	8. *Tirez* = (*la*) BAGUETTE.
(GUIDES, TIRAILLEURS ET CHASSEURS.)	(CUIRASSIERS.)
Comme il est prescrit pour le MOUSQUETON.	A la dernière partie du commandement, qui est BAGUETTE, tirer la baguette avec le pouce et les deux premiers doigts, le poignet toujours renversé, la saisir à pleine main, retourner le poignet, et mettre la baguette dans le canon.

9. BOURREZ.

1 *temps.*

(GUIDES, TIRAILLEURS ET CHASSEURS.)

—

Au commandement BOURREZ, donner trois coups de baguette, la tirer, la laisser tomber à droite, ayant soin que la lanière reste entre la crosse et le corps, replacer le poignet gauche en repassant la crosse entre les rênes et le corps, et saisir le pistolet de la main droite à la poignée.

(CUIRASSIERS.)

—

Au commandement BOURREZ, donner trois coups de baguette, la tirer, la prendre par le milieu, renverser le poignet, la remettre dans la coulisse et l'enfoncer avec la paume de la main, replacer le poignet gauche en repassant la crosse entre les rênes et le corps, et saisir le pistolet de la main droite à la poignée.

10. *Haut* = (*le*) PISTOLET.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, élever le pistolet avec la main droite en le quittant de la main gauche, la sous-garde en avant, le poignet à hauteur et à 16 centimètres de l'épaule, le premier doigt allongé sur la sous-garde.

138. — L'instructeur commande :

Replacez = (*le*) PISTOLET.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, baisser le bout du pistolet et le remettre dans la fonte en le passant par-dessous les rênes.

139. — Lorsque les cavaliers savent bien exécuter la charge du mousqueton et du pistolet, en la décomposant, l'instructeur leur fait exécuter la *charge à volonté;* à cet effet, après avoir fait faire *haut le mousqueton,* ou *haut le pistolet,* il commande : *Charge à volonté.*

1. *Chargez* = (*le*) MOUSQUETON (ou (*le*) PISTOLET).

A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON (ou PISTOLET), les cavaliers chargent, sans s'attendre, ni se régler les uns sur les autres, ayant l'attention de s'arrêter après la charge à la position de *haut le mousqueton* ou *haut le pistolet*, et d'attendre le commandement de l'instructeur pour replacer l'arme.

Feux du mousqueton.

140. — L'instructeur commande :

Haut = (*le*) MOUSQUETON.

Comme il est prescrit n° 133.

Apprêtez = (*le*) MOUSQUETON.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, abattre le mousqueton dans la main gauche, le bout élevé et dirigé à gauche ; placer le pouce de la main droite en travers de

la crête du marteau, le premier doigt en avant de la détente, les autres derrière la sous-garde; armer lentement avec le pouce en tirant le marteau en arrière jusqu'à ce qu'il soit bien assuré dans le cran; faire *haut le mousqueton.*

(*En*) JOUE.

1 *temps.*

141. — Au commandement JOUE, porter avec la main droite la crosse à l'épaule, en avançant la main gauche vers la tête du cheval; soutenir l'arme à l'embouchoir avec le pouce et le premier doigt de cette main, les autres fermés pour contenir les rênes sans les allonger; placer le premier doigt de la main droite sur la détente, et ajuster à hauteur de ceinture d'homme.

FEU.

1 *temps.*

142. — Au commandement FEU, appuyer le premier doigt sur la détente et faire feu sans déranger l'arme; la retirer ensuite et la replacer dans la main gauche, comme au premier temps de la charge n° 134, le pouce de la main droite en travers de la crête du marteau, le premier doigt sur la détente.

Haut = (*le*) MOUSQUETON.

1 *temps.*

143. — A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, saisir l'arme de la main droite à la poignée et faire *haut le mousqueton.*

Replacez = (*le*) MOUSQUETON.

Comme il est prescrit n° 135.

Feux du pistolet.

144. — L'instructeur commande :

Haut = (*le*) PISTOLET.

Comme il est prescrit n° 136.

Apprêtez = (*le*) PISTOLET.

1 *temps.*

A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, placer le pistolet dans la main gauche, le bout élevé et dirigé à gauche, armer et faire *haut le pistolet.*

(*En*) JOUE.

1 *temps.*

145. — Au commandement JOUE, abaisser le pistolet, le bras demi-tendu ; poser le premier doigt sur la détente, le bout du canon dirigé à hauteur de ceinture d'homme.

FEU.

1 *temps.*

146. — Au commandement FEU, appuyer le premier doigt sur la détente, et faire feu, sans déranger l'arme; prendre ensuite la position du premier temps de la charge n° 137, le pouce de la main droite en travers de la crête du marteau, le premier doigt sur la détente.

Haut = (*le*) PISTOLET.

1 *temps.*

147. — A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, faire *haut le pistolet.*

Replacez = (*le*) PISTOLET.

Comme il est prescrit n° 138.

148. — Si, après avoir fait feu du *mousqueton* ou du *pistolet,* l'instructeur veut faire charger les armes, il commande :

CHARGEZ.

Au commandement CHARGEZ, exécuter la charge à volonté, et faire *haut le mousqueton* ou *haut le pistolet,* se tenant prêt à armer ou à replacer l'arme au commandement de l'instructeur.

Inspection des armes.

149. — L'instructeur commande : *Pour l'inspection des armes.*

A ce commandement, exécuter ce qui est prescrit au commandement : *Pour le maniement des armes*, n° 132.

150. — L'instructeur commande :

Inspection = (*du*) MOUSQUETON.

1 *temps,* 5 *mouvements.*

1. A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, faire *haut le mousqueton.*

2. Placer l'arme dans la main gauche, la passer à gauche, comme au quatrième temps de la charge; mettre la baguette dans le canon, comme au huitième temps de la charge, et replacer la main droite sur le côté.

3. Avec la main droite élever la baguette jusqu'à la moitié, le bras demi-tendu, la laisser retomber dans le canon, et replacer la main droite sur le côté.

4. Retirer la baguette du canon, la placer à droite et faire *haut le mousqueton*.

5. Replacer le mousqueton.

151. — L'instructeur commande :

Inspection = (*des*) LANCES.

1 temps, 4 mouvements.

1. A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, porter la lance.

2. Croiser la lance, comme il est prescrit à l'*École du Cavalier à pied*, n° 157.

3. Tourner le poignet, les ongles en dessous, pour montrer l'autre côté de la lance.

4. Redresser et reposer la lance, comme il est prescrit à l'*École du Cavalier à pied*, n° 155.

152. — L'instructeur commande :

Inspection = (*du*) PISTOLET.

1 temps, 5 mouvements.

1. A la dernière partie du commandement, qui est PISTOLET, faire *haut le pistolet*.

2. Placer le pistolet dans la main gauche qui le tient à la poignée verticalement, la platine en avant, prendre la baguette, (CUIRASSIERS : tirer la baguette) la mettre dans le canon et replacer la main droite sur le côté.

3. Avec la main droite, élever la baguette jus-

qu'à la moitié, la laisser retomber dans le canon, et replacer la main droite sur le côté.

4. Retirer la baguette du canon, la placer à droite, (CUIRASSIERS : la remettre dans la coulisse en l'enfonçant avec la paume de la main) et faire *haut le pistolet*.

5. Replacer le pistolet.

153. — L'instructeur commande :

Inspection = (*du*) SABRE.

1 *temps*, 7 *mouvements*.

1. A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, exécuter le premier temps de *sabre à la main*.

2. Exécuter le deuxième temps de *sabre à la main*.

3. Présenter le sabre.

4. Tourner le poignet en dedans, pour montrer l'autre côté de la lame.

5. Porter le sabre à l'épaule.

6. Exécuter le premier temps de *remettez le sabre*.

7. Exécuter le deuxième temps de *remettez le sabre*.

154. — A l'avertissement : COUVREZ LA FONTE, fait par l'instructeur, le cavalier rabaisse la portière de la schabraque, la boutonne en bas, met la baguette au crochet et ajuste les rênes.

155. — Lorsque les cavaliers exécutent bien correctement l'inspection des armes, pour les y exercer sans détail, l'instructeur commande :

Inspection = (*des*) ARMES.

A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, le cavalier (GUIDES, TIRAILLEURS ET CHASSEURS) fait *haut le mousqueton*, passe le mousqueton à gauche, met la baguette dans le canon, et replace la main droite sur le côté. Quand l'instructeur arrive devant lui, le cavalier élève la baguette, la laisse retomber dans le canon, et dès que l'instructeur l'a dépassé de deux cavaliers, il la retire, fait *haut le mousqueton*, replace le mousqueton, fait *haut le pistolet*, le passe dans la main gauche; et met la baguette dans le canon. Quand l'instructeur arrive devant lui, il élève la baguette, la laisse retomber dans le canon, et dès qu'il l'a dépassé de deux cavaliers, il la retire, fait *haut le pistolet*, le remet dans la fonte et met le sabre à la main. Quand l'instructeur arrive devant lui, le cavalier présente le sabre, montre l'autre côté de la lame, et dès qu'il l'a dépassé de deux cavaliers, il porte le sabre, le remet dans le fourreau, couvre les fontes et ajuste les rênes.

L'instructeur fait boucler la courroie de retrait à l'avertissement : BOUCLEZ LA COURROIE DE RETRAIT.

(LANCIERS.) Le lancier porte et croise la lance. Quand l'instructeur arrive devant lui, il tourne le poignet pour montrer l'autre côté de la lance. Dès que l'instructeur l'a dépassé de deux cavaliers, il porte et repose la lance, fait *haut le pistolet*, et tout le reste du mouvement comme ci-dessus.

(CUIRASSIERS.) Le cuirassier exécute ce qui est prescrit à l'inspection du pistolet et du sabre.

Exercice du sabre et de la lance de pied ferme.

156. — Les cavaliers marchant au pas (*à 4 pas de distance*) sur l'un des grands côtés, l'instructeur commande : 1. *Cavaliers à droite* (*gauche*). 2. MARCHE. 3. HALTE.

Il leur fait alors exécuter de pied ferme l'exercice du sabre et de la lance, tel qu'il a été enseigné *à pied*.

DEUXIÈME PARTIE.

157. — Les cavaliers sont dans la même tenue que pour la première partie de la leçon ; outre leurs armes, ils ont le casque, le shako ou le colback ; les cuirassiers ont la cuirasse : les chevaux sont chargés.

Travail de la 2e partie de la 3e leçon avec toutes les armes.

158. — L'instructeur commence cette deuxième partie par faire exécuter aux cavaliers, ayant toutes leurs armes, les mouvements de la deuxième partie de la troisième leçon aux diverses allures.

Il veille à ce que le poids et le mouvement des armes ne leur fassent pas perdre la régularité de la position.

Lorsque les cavaliers ont acquis l'habitude de travailler avec le sabre au côté et le mousqueton au crochet, l'instructeur leur apprend à se servir de leurs armes en marchant.

Maniement des armes en marchant.

159. — Les cavaliers marchant en colonne *au pas*, l'instructeur fait *mettre le sabre à la main*, et *remettre le sabre*.

Pour *remettre le sabre*, l'instructeur recommande aux cavaliers d'appuyer le dos de la lame à l'avant-bras gauche, jusqu'à ce qu'ils aient engagé la pointe dans le fourreau.

A mesure que les cavaliers montrent plus d'adresse, l'instructeur fait *mettre le sabre à la main* en marchant d'abord *au trot* et ensuite *au galop*. Il leur fait aussi prendre la position du sabre pour la charge, comme premier et comme deuxième rang ; à cet effet, il commande :

Comme 1er rang = HAUT LE SABRE.

1 *temps*.

A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, prendre la position d'*en tierce, pointez*.

L'instructeur fait ensuite porter le sabre, et commande :

Comme 2e rang = HAUT LE SABRE.

1 *temps*.

A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, prendre la position du premier mouvement d'*en avant*, *sabrez*.

Ces mouvements sont exécutés successivement aux diverses allures.

Il leur fait ensuite exécuter, le sabre à la main, quelques mouvements de la troisième leçon au *trot* et au *galop*.

Après avoir exercé les lanciers à mettre le sabre à la main aux diverses allures, on leur

apprend à *porter* et à *reposer la lance* suivant la même gradation, et ils exécutent le travail précédent, tantôt avec la lance portée, tantôt avec le sabre à la main.

160. — Les cavaliers marchant en colonne au *pas*, l'instructeur fait exécuter *la charge à volonté du mousqueton* et *du pistolet*. Il veille à ce que les cavaliers passent exactement par tous les temps, sans cesser de conduire leurs chevaux avec la même régularité.

Exercice du sabre et de la lance, à toutes les allures.

161. — L'instructeur fait exécuter progressivement, aux diverses allures, l'exercice du sabre et de la lance, veillant à ce que les cavaliers prennent et conservent entre eux les distances fixées au nº 156.

Saut du fossé et de la barrière.

162. — L'instructeur fait répéter le saut du fossé et celui de la barrière, les cavaliers ayant leurs armes et ensuite le sabre à la main.

Les lanciers sautent tantôt avec la lance portée, tantôt avec le sabre à la main.

Charge individuelle.

163. — L'instructeur forme les cavaliers comme il est prescrit nº 121, et leur fait mettre le sabre à la main. (LANCIERS.) Porter la lance.

Au commandement CHARGEZ, prendre la position de : *Comme premier rang* = HAUT LE SABRE. (LANCIERS.) CROISEZ LA LANCE.

A la hauteur du deuxième brigadier, *porter le sabre*. (LANCIERS.) *Porter la lance*.

164. — Une première charge étant exécutée, l'instructeur fait rompre *par un*, ramène la troupe au point de départ, la forme de nouveau en bataille, et fait exécuter une seconde charge.

Au commandement CHARGEZ, prendre la position de : *Comme deuxième rang* = HAUT LE SABRE. (LANCIERS : la lance portée et dégagée de la botte.)

Travail individuel avec toutes les armes.

165. — Les cavaliers exécutent *la charge* et *les feux du mousqueton et du pistolet*, et ceux des mouvements de l'exercice du sabre ou de la lance que l'instructeur leur aura indiqués.

Ensuite on abandonne les cavaliers à eux-mêmes, les laissant libres de travailler leurs chevaux et de manier leurs armes comme ils l'entendent, sauf à rectifier les mouvements qui ne seraient point correctement exécutés.

Course des têtes.

166. (1). Afin de perfectionner les cavaliers dans la manière de conduire leurs chevaux et dans l'usage de leurs armes, on les exerce à la course des têtes.

A cet effet, on place sur des chandeliers de bois d'environ 1 mètre 75 centimètres de haut, rangés sur chacun des grands côtés du manége ou de la carrière, quatre têtes de toile rembourrées en foin. Elles sont numérotées 1, 2, 3 et 4, et placées à 1 mètre de la piste, à l'exception de la deuxième, qui en est à 2 mètres, et sur laquelle le cavalier doit tirer son coup de pistolet.

Pour cet exercice, on réunit deux reprises.

(1) *Voir* la planche 75, tome II de l'*Ordonnance*.

Pour calmer les chevaux, l'instructeur fait faire quelques tours sur la piste, à l'une et à l'autre main, *au pas* et *au trot.*

Il forme ensuite les cavaliers sur la droite en bataille, aux extrémités de la carrière ou du manége, et de manière que les deux reprises se trouvent vis-à-vis l'une de l'autre, le dos tourné aux petits côtés, et à 6 pas en avant de la piste. Il fait charger les pistolets.

La première tête est placée à hauteur de la gauche de chaque rang.

La deuxième, à une égale distance de la première et de la troisième; celle-ci occupe le milieu de la largeur du manége ou de la carrière.

La quatrième est placée à hauteur de la droite de chaque rang.

Les cavaliers n'exécutent la course que deux à la fois.

L'instructeur désigne celui des deux sur lequel l'autre doit se régler.

167. — A l'avertissement de l'instructeur, le cavalier de gauche de chaque rang se place sur la piste, en avant du coin du manége ou de la carrière, et en arrière de la gauche de son rang. Ces deux cavaliers font *haut* = (*le*) PISTOLET, l'arment et reprennent la position de *haut* = (*le*) PISTOLET, se tenant prêts à marcher. (*Fig.* A, *a.*)

Au commandement MARCHE, les deux cavaliers se mettent en mouvement *au pas;* arrivés à hauteur de la tête n° 3, ils prennent *le galop.* (*Fig.* B, *b.*) Ils passent derrière le rang opposé au leur, continuent de suivre la piste, s'attachant à calmer leurs chevaux, et à régler leur allure, passent derrière leur rang; et lorsqu'ils arrivent à portée de la tête n° 2, ils abaissent le pistolet, le bras demi-tendu, ajustent et font feu, ayant

l'attention de bien contenir leurs chevaux dans la main et dans les jambes; ils replacent de suite le pistolet, mettent le sabre à la main, le portent à l'épaule et prennent la position d'EN GARDE. Les deux cavaliers passent pour la deuxième fois derrière le rang opposé au leur, et continuent de marcher sur la piste, en prenant la position du premier mouvement d'*en avant* = SABREZ.

Arrivés à la tête n° 1 (*fig*. E, *e*), qui se trouve à la gauche du rang opposé au leur, ils la sabrent verticalement et sans à-coup; ils prennent ensuite la position du premier mouvement d'*à-droite* = SABREZ.

Arrivés à la tête n° 3, ils la sabrent horizontalement (*fig*. G, *g*), et prennent ensuite la position du premier mouvement d'*en quarte* = POINTEZ.

Arrivés à la tête n° 4, ils la pointent sans à-coup, et l'enlèvent en allongeant le bras de toute sa longueur, la lame et le poignet perpendiculaires à l'épaule droite.

Ils passent pour la deuxième fois derrière leur rang. Au milieu du grand côté, ils prennent *le pas;* en arrivant à la hauteur du rang opposé au leur, ils quittent la piste, vont par le chemin le plus court (*fig*. I, *i*) se former à la droite de leur rang, en passant par derrière, et ils remettent le sabre.

Dès que les cavaliers ont pris *le pas*, ils sont remplacés par le cavalier de gauche de chaque rang; il en est de même de tous les autres, qui se remplacent successivement jusqu'à ce qu'ils aient exécuté la course.

168. — L'instructeur rappelle aux cavaliers que le point essentiel est de bien conduire leurs chevaux, et qu'ils ne doivent, dans aucun cas, déranger la position du corps, ni celle de la main de la bride. Il est défendu de mettre aucune espèce de balle dans les pistolets, la bourre seule suffisant pour abattre la tête.

169. — On fait ensuite recommencer cet exercice, les cavaliers travaillant *à main gauche;* le premier cavalier de droite de chaque rang se place sur la piste, et se conforme à ce qui a été dit pour le travail *à main droite.*

Pour le tir du pistolet, les têtes n° 2 sont changées de côté et placées entre les têtes nos 3 et 4, et à deux pas de la piste. En arrivant à la tête n° 4, qui se trouve à la droite du rang opposé au leur, les cavaliers prennent la position du premier mouvement d'*A gauche, sabrez,* et la sabrent verticalement. En arrivant à la tête n° 3, ils reprennent la position du premier mouvement d'*A gauche, sabrez,* et la sabrent horizontalement. En arrivant à la tête n° 1, ils prennent la position du premier mouvement d'*A gauche, pointez,* et donnent le coup de pointe.

170. — Les lanciers exécutent la même course en pointant toutes les têtes, qui sont placées à cet effet sur l'alignement de la tête n° 2.

171. — Pour que la course des têtes soit mieux comprise, l'instructeur la fait exécuter *au pas,* arrêtant les cavaliers après l'exécution de chaque mouvement. Quand les cavaliers l'ont exécutée plusieurs fois régulièrement, d'abord *au pas,* et ensuite *au trot,* on la fait exécuter *au galop.*

172. — On peut encore exécuter la course des têtes de la manière suivante :

En arrivant auprès du chandelier sur la tête duquel on doit faire feu ou donner un coup de pointe ou de tranchant, exécuter une volte autour de ce chandelier, sans dépasser le milieu du manége ou de la carrière, aux deux tiers de la volte, prendre la position préparatoire du coup à porter, et n'exécuter ce mouvement qu'au moment où, ayant terminé la volte, le cavalier rejoint la piste.

Tir à la cible.

173. — La hauteur de la cible, pour le tir à cheval, est de 2 mètres 2/3, et sa largeur d'un mètre, proportions d'un homme à cheval. Cette cible est marquée à 1 mètre 2/3 de hauteur par une bande noire de 9 centimètres de largeur. C'est cette bande que les coups bien ajustés doivent frapper.

Les cavaliers sont formés sur un rang à 300 mètres et vis-à-vis de la cible.

On plante dans la direction du rang à la cible un jalon indiquant la distance d'où les cavaliers doivent tirer.

On fait d'abord tirer le mousqueton à 50 mètres, et le pistolet à 10 mètres; à mesure que les cavaliers prennent plus d'habitude, on éloigne progressivement le jalon de la cible, jusqu'à la distance de 200 mètres pour le mousqueton, et de 30 mètres pour le pistolet.

L'instructeur, après avoir fait charger le mousqueton, donne aux cavaliers les instructions suivantes :

Toutes les fois qu'un cavalier en marche doit faire *feu du mousqueton,* il s'arrête, faisant face à l'objet sur lequel il doit tirer, et place son cheval dans une direction telle qu'il puisse ajuster en avant de lui, le bout du mousqueton dirigé entre l'épaule et l'oreille gauche de son cheval.

Pour donner aux cavaliers en marche l'habitude de se placer promptement de manière à faire feu sur les objets situés en avant d'eux, sur leur gauche ou sur leur droite, l'instructeur fait exécuter les mouvements ci-après détaillés :

1. — Le cavalier désigné sort du rang, fait *haut le mousqueton,* et marche droit au jalon. Arrivé à hauteur du jalon, il s'arrête, arme son mousqueton, fait feu, repart droit devant lui, et, après quelques pas, *fait demi-tour;* il revient en chargeant son arme se placer à la gauche du rang, passant par derrière.

2. — Le cavalier désigné sort du rang, fait *haut le mousqueton,* tourne à gauche, ensuite à droite, et marche droit devant lui jusqu'à hauteur du jalon. Là il tourne à droite et se dirige sur le jalon ; lorsqu'il en est près, il fait un *à-gauche,* s'arrête, arme son mousqueton, ajuste et fait feu ;

ensuite il fait un *à-droite*, et vient se replacer en chargeant son arme, à la gauche du rang, passant par derrière.

3.— Le cavalier désigné sort du rang, fait *haut le mousqueton*, tourne à droite, ensuite à gauche, et marche droit devant lui jusqu'à hauteur du jalon. Là il tourne à gauche, et se dirige sur le jalon; lorsqu'il en est près, il fait un *à-droite*, s'arrête, arme son mousqueton, ajuste et fait feu; ensuite il fait un *à-gauche*, et vient se replacer en chargeant son arme, à la gauche du rang, passant par derrière.

Les cavaliers exécutant correctement ces mouvements *au pas*, y sont exercés en marchant *au trot* et *au galop*.

Après que les cavaliers ont été exercés à tirer le pistolet de pied ferme, l'instructeur leur donne les instructions suivantes :

Pour faire feu du pistolet en marchant, le cavalier ne doit point s'arrêter ni changer de direction ou d'allure.

Pour le tir en avant, le cavalier désigné sort du rang, fait *haut le pistolet*, et l'apprête. Arrivé à hauteur du point d'où il doit tirer, il ajuste, fait feu, marche encore quelques pas, fait *demi-tour*, et revient en chargeant son arme se placer à la gauche du rang.

Pour le tir à droite ou à gauche, le cavalier exécute le 3e ou le 2e mouvement indiqué pour le mousqueton, avec la différence qu'il ne s'arrête pas, ne fait point face à la cible, et fait feu sans changer de direction.

Pour le tir en arrière, le cavalier désigné sort du rang, fait *haut le pistolet*, l'apprête et se dirige vers la cible, de manière à la laisser un peu à sa droite. Arrivé à sa hauteur, il tourne alentour, et lorsqu'il se trouve entre la cible et le rang, il ajuste, fait feu en arrière sur la cible, et revient en chargeant son arme se placer à la gauche du rang.

Ces mouvements s'exécutant correctement *au pas*, sont répétés *au trot* et *au galop*.

Approuvé, le 1er juin 1849.

LÉOPOLD.

Le Ministre de la guerre,

Bon Chazal.

TABLE DES MATIÈRES.



SE TROUVE CHEZ LE MÊME ÉDITEUR:

JOURNAL DES HARAS, des chasses, des courses de chevaux et d'agriculture appliquée à l'élève du cheval et des animaux domestiques en général; recueil périodique consacré à l'étude du cheval, à son éducation, à l'amélioration de ses différentes races. Prix : 20 francs par an.

DES INSTITUTIONS HIPPIQUES et de l'Elève du cheval dans les principaux États de l'Europe; ouvrage composé d'après des documents officiels, des écrits publiés en Allemagne, en Angleterre et en France, et des observations faites sur les lieux; suivi d'un *Traité sur l'élevage, l'éducation ou l'entraînement du cheval de course et de chasse*; rédigé et publié par le comte Achille de Montendre, inspecteur général des haras royaux. 3 vol. in-8°. *Ouvrage terminé.* Il ne reste que quelques exemplaires. Prix : 18 fr.

TRAITÉ D'ÉQUITATION MILITAIRE, rédigé par les soins de la commission instituée par arrêté ministériel du 16 décembre 1842, n° 942. Vol. in-8° de 280 pages, 38 figures. Prix réduit pour l'armée : 4 fr.

HISTOIRE D'UN CHEVAL DE TROUPE, dédiée à tous les cavaliers, par Séon J.-B. Rochas, vétérinaire au 2e régiment de dragons en France, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société vétérinaire du Calvados et de la Manche, et du Comice agricole d'Amiens. 3e édition, revue et corrigée. Prix : 1 fr.

STUD BOOK BELGE, ou Extrait des registres matricules des chevaux de race pure, nés ou importés en Belgique. Ouvrage publié d'après les documents officiels déposés au département de l'intérieur, et contenant tous les règlements relatifs aux courses de chevaux et au haras. Prix : 5 fr.